



30 & 31

21 juin 2013
24^{ème} Jazz Jette June



32

29 et 30 juin
Jette Classics 2013



33

Du 14 juin au 20 septembre
Apéritif musical sur la place
Cardinal Mercier



n° 209

Pour une commune plus propre
La propreté, c'est
notre affaire à tous !



La commune de Jette fait de nombreux efforts pour offrir aux habitants un cadre de vie agréable : canisites dans tous les quartiers, poubelles publiques pour éviter les débris au sol, avenues bordées d'arbres, plantations et espaces verts, balayeurs de rues, ... Les habitants jouent eux aussi un rôle important en gardant un œil sur la propreté des rues. C'est pour cette raison que la commune organise une grande action de sensibilisation en vue de conserver la qualité de notre environnement, avec comme slogan : « Pour une commune plus propre. La propreté, c'est notre affaire à tous ! ».

Découvrez
tous les détails

14 & 15

Editeur responsable:
Hervé Doyen, Bourgmestre
Chaussée de Wemmel 100
1090 Jette
Tél. : 02 423 12 11
E-mail : communication.1090@jette.irisnet.be
BUREAU DE DEPOT BRUXELLES 9



De l'oxygène pour notre environnement

Vous trouvez aussi que c'est si agréable de vous promener en rue sous les rayons printaniers et de profiter d'un environnement agréable, lors d'une petite course, pour vous rendre au boulot ou lors d'une balade en famille. Une touche verte ça et là, des arbres en fleurs qui bordent les rues, des canisites qui garantissent des trottoirs sans déjections canines, des poubelles publiques pour éviter

les détritiques au sol, ... Jette dispose, avec le bois du Laerbeek, le bois de Dieleghem, le parc Roi Baudouin et les autres parcs, de nombreux espaces verts. L'administration communale s'investit en outre quotidiennement pour offrir un cadre de vie agréable aux Jettois : du balayeur de rue à l'ombusman de la Propreté publique, du jardinier à l'ouvrier qui vide chaque jour les poubelles, ... Tous jouent un rôle crucial sur l'aspect de notre cadre de vie. Ce sont des tâches souvent ingrates, qu'ils réalisent avec beaucoup de motivation et de passion. Respectons donc leur travail et observons quelques règles simples.

Pour aider les Jettois à s'en souvenir, l'administration communale organise une nouvelle campagne de sensibilisation avec le slogan : « Pour une commune plus propre. La propreté, c'est notre affaire à tous ! ». L'action met en avant 5 thèmes de propreté, des dépôts clandestins aux déjections canines. Vous découvrirez plus loin dans ce journal les détails et les affiches de cette campagne. Consacrez-y un peu d'attention, chez vous ou en rue, par respect pour le travail effectué et pour votre cadre de vie.

Jette s'implique pour le respect du cadre de vie, mais aussi pour le respect de l'environnement. Depuis que les plans du gouvernement flamand d'agrandir le ring en sacrifiant une partie du Laerbeek ont été rendus publics, Jette est en première ligne pour combattre cette décision. Dans le passé, elle a mis en place une pétition et organisé plusieurs marches. Pour impliquer la jeune génération dans la protection de ce somptueux coin de nature, la commune invite les enfants à s'exprimer en dessin. Pour répondre à l'appel, ils doivent, à l'aide de leurs crayons de couleurs, représenter le bois du Laerbeek tel qu'ils le voient ou aimeraient le voir dans le futur. Les dessins seront exposés dans le hall de La Maison communale.

La nature donne de l'oxygène à notre environnement, aussi en ville. Chérissons notre milieu et traitons notre environnement avec respect.

Votre député-bourgmestre, Hervé Doyen

UNE QUESTION SUR
LA COMMUNE DE JETTE ?
Surfez sur www.jette.be

Horaires des services communaux

LA MAISON COMMUNALE

Chaussée de Wemmel, 100
1090 Jette - Tél.: 02.423.12.11

Services Démographie, Etat civil et GEFICO : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h
Jeudi : de 13h à 19h

Autres services

Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h - Jeudi: de 13h à 16h

THEODOR 108

Rue Léon Theodor, 108 - 1090 Jette
- Tél.: 02.423.12.11

Espace public, Gestion du Territoire (Urbanisme), Patrimoine communal, Mobilité, Développement durable :

Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h

Jeudi : de 13h à 16h

Sauf le service Gestion du Territoire (Urbanisme) : fermé le mardi

HÔTEL DU CONSEIL

Place Cardinal Mercier, 1 - 1090 Jette
• Commissariat de police
Tél.: 02.412.68.06

Le collège des bourgmestre et échevins 2013-2018



Hervé DOYEN,
bourgmestre
LBJ

- Sécurité et Contrat de sécurité
 - Coordination et Affaires générales
 - Tutelle CPAS
 - Contrats de quartier
 - Communication et Information
- ✉ hdoyen@jette.irisnet.be
☎ 02.423.12.19



Geoffrey LEPERS,
1^{er} échevin
MR-Open VLD

- Enseignement francophone
 - Finances
 - Propreté publique
 - Tourisme
 - Informatique et Nouvelles technologies
 - Anciens combattants
 - Charroi communal
- ✉ glepers@jette.irisnet.be
☎ 02.423.12.34



Bernard VAN NUFFEL,
2^{ème} échevin
Ecolo-Groen

- Espace public
 - Patrimoine communal
 - Gestion de l'Energie (Utilisation rationnelle de l'Energie, Plan Local d'Action pour la Gestion Energétique, ...)
- ✉ bvannuffel@jette.irisnet.be
☎ 02.423.12.08



Benoît GOSSELIN,
3^{ème} échevin
LBJ

- Prévention
 - Sports
 - Accueil extrascolaire et Kids' Holidays
 - Personnel
 - Infrastructures biculturelles
- ✉ bgosselein@jette.irisnet.be
☎ 02.423.12.05



Claire VANDEVIVERE,
4^{ème} échevine
LBJ

- Etat civil – Démographie
 - Affaires sociales
 - Egalité des chances – Intégration – Personne handicapée
 - Environnement
 - Qualité du service aux citoyens
- ✉ cvandevivere@jette.irisnet.be
☎ 02.423.12.05



Elargissement du corps de police et des infrastructures pour la zone de Bruxelles-Ouest

Lors du conseil de police de la zone de police de Bruxelles-Ouest, le mardi 16 avril 2013, le commissaire divisionnaire de police Johan de Becker a présenté le plan de gestion qu'il souhaite réaliser pendant les 5 années à venir. Deux thèmes principaux sont mis en exergue : l'augmentation du corps de police et une infrastructure adaptée.

Johan De Becker est chef divisionnaire de la zone de police de Bruxelles-Ouest depuis 2002. En août 2012, il a été réélu chef divisionnaire par le collège de police pour un troisième mandat dans la zone de police qui rassemble Jette, Molenbeek-Saint-Jean, Ganshoren, Berchem-Sainte-Agathe et Koekelberg. Le plan de gestion reprend les choix stratégiques importants et les priorités que le chef divisionnaire voudrait réaliser pendant son nouveau mandat, ainsi que les moyens, les possibilités et les compétences qui lui seront accordées pour accomplir ses objectifs.

Effectif supplémentaire

Jette, Molenbeek-Saint-Jean, Koekelberg et Berchem-Sainte-Agathe ont toutes connu une croissance de population de plus de 15% entre 2005 et 2012. Notre zone de police connaît la plus forte

croissance démographique de toutes les zones de police bruxelloises. L'augmentation de la population a des conséquences non négligeables sur le travail de la police : plus de gens, plus de conflits, plus de PV's, plus de travail de quartier, plus de criminalité, plus de dossiers judiciaires, ...

Compte tenu de la population croissante et de l'ampleur de la tâche et pour offrir à la population des services de qualité, la zone de police va élargir son cadre de 851 à 1.010 personnes. Cela signifie concrètement 806 policiers et 204 collaborateurs civils, soit une augmentation de 114 agents et de 45 employés administratifs.

Plan d'infrastructure ambitieux

Du personnel supplémentaire signifie aussi des besoins d'espaces supplémentaires. La zone de poli-

ce de Bruxelles-Ouest a, pour cela, élaboré un plan d'infrastructure ambitieux qui comprend la location de (nouveaux) espaces de bureaux rue De Koninck à Molenbeek-Saint-Jean, la construction d'un chemin chaussée de Gand à Molenbeek-Saint-Jean, la construction d'une antenne judiciaire dans la rue du Géomètre à Molenbeek-Saint-Jean et la construction/rénovation du commissariat communal de Ganshoren. En plus de l'élargissement des effectifs et des infrastructures, le plan de gestion prévoit encore naturellement quelques réalisations pratiques. Par exemple : l'élargissement de la brigade anti-banditisme (BAB) vers cinq brigades de chacune huit policiers ; la création de brigades transports en commun qui s'occuperont de la sécurité dans les transports en commun au sein de la zone de police ; mais aussi la revalorisation du travail de quartier et une attention accrue pour la sécurité routière.

La prochaine séance du conseil communal se tiendra le mercredi 26 juin à 20h à l'Hôtel du Conseil, place Cardinal Mercier.

Vous trouverez l'ordre du jour de chaque conseil sur le site www.irisbox.irisnet.be. Le contenu complet de l'assemblée du conseil est publié sur ce même site le jour suivant.



Paul LEROY,
5^{ème} échevin
LBJ

- Culture francophone (+Académie, Bibliothèque, ...)
 - Seniors francophones
 - Activités bicommunautaires
 - Familles et Petite enfance, Jeunesse francophone
 - Santé
 - Urbanisme
- ✉ pleroy@jette.irisnet.be
☎ 02.423.12.03



Bernard LACROIX,
6^{ème} échevin
LBJ

- Vie économique et Commerce
 - Animations
 - Emploi
 - Terrains et immeubles à l'abandon
 - Cultes
- ✉ blacroix@jette.irisnet.be
☎ 02.423.12.03



Brigitte GOORIS,
7^{ème} échevine
Open VLD-MR

- Enseignement néerlandophone
 - Jeunesse néerlandophone
 - Culture néerlandophone, Affaires néerlandophones
 - Seniors néerlandophones
- ✉ bgooris@jette.irisnet.be
☎ 02.423.12.34



Christine GALLEZ,
8^{ème} échevine
Ecolo-Groen

- Mobilité
 - Habitat / Logement
 - Développement durable
 - Agenda 21
 - Relations Nord/Sud
- ✉ chgallez@jette.irisnet.be
☎ 02.423.12.09

A votre service

CPAS

Présidente : Brigitte De Pauw



Rue de l'Eglise
Saint-Pierre, 47
Secrétariat : 02.422.46.11
Service social : 02.422.46.75

Société de logements sociaux Foyer jettois

Essegem 3 –
Rue Jules Lahaye, 282
Tél : 02.478.38.35
(8h30-12h/13h30-17h)
Permanences des services administration, comptabilité et service social : lundi de 9 à 12h et mardi de 13h30 à 16h30

Agence Immobilière Sociale de Jette

Résidence Essegem 2
Rue Jules Lahaye, 288
Tél : 02.421.70.90

Agence locale pour l'Emploi de Jette

Rue Léon Theodor, 204
Tél : 02.421.65.00

Le collège des bourgmestre et échevins 2013-2018

Déménagement interne des guichets Etrangers

Plusieurs services de l'administration communale changent de local au sein de La Maison communale. Dans le courant du mois de juin, les guichets Etrangers du service Démographie déménagent et seront donc fermés durant les trois jours du déménagement. Les autres guichets du service Démographie sont eux aussi susceptibles de connaître quelques perturbations durant ce déménagement.

Ciné-débat le 18 juin 2013 Comment nourrir la planète ?

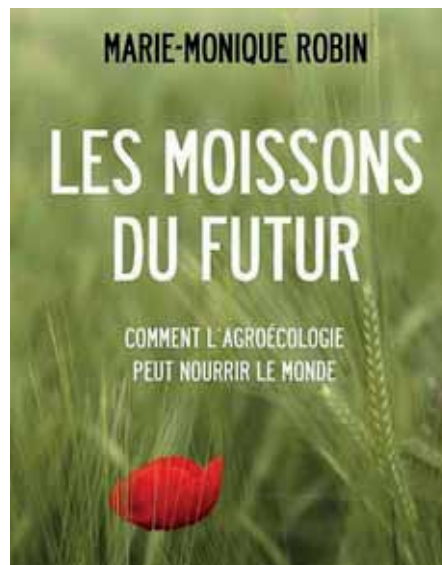
Le 18 juin chez Ploef !, vous pourrez participer à un ciné-débat autour de la faim dans le monde. A l'issue de la projection du documentaire « Les moissons du futur », vous pourrez prendre part au débat « Comment nourrir la planète ? ».

Afin de rappeler que la faim dans le monde est une réalité et un problème universel, la commune de Jette s'associe avec l'ONG SOS Faim pour un ciné-débat sur ce sujet toujours tristement actuel.

Projection-débat sur la faim dans le monde

Réalisé par Marie-Monique Robin et co-produit par SOS Faim, le film-documentaire « Les Moissons du Futur » compile des témoignages issus de 4 continents (Afrique, Asie, Amérique du Nord et Europe). On y découvre une série d'initiatives agronomiques et économiques alternatives, un modèle agricole et commercial innovant et productif. De belles alternatives au modèle agro-chimique actuel et qui ont fait leurs preuves en restituant aux paysans un rôle clé dans l'avenir de l'humanité. Après la projection, les spectateurs pourront prendre part au débat « Comment nourrir la planète ? », animé par Virginie Pissoort de l'ONG SOS Faim.

Plus d'infos : Anne-Françoise Nicolay – afnicolay@jette.irisnet.be



Ciné-débat
« Les moissons du futur »
(96 min)

Mardi 18 juin 2013,
à 19h30

Ploef! – Plus on est de fous...
Rue Bonaventure 100
– 1090 Jette
Entrée : gratuit

UNE INITIATIVE DE L'ÉCHEVINE DES RELATIONS NORD-SUD ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE CHRISTINE GALLEZ, EN PARTENARIAT AVEC SOS FAIM.

Besoin d'aide pour remplir votre déclaration d'impôts ?

L'administration communale et le SPF Finances sont là pour vous

Nous devons chaque année remplir notre déclaration d'impôts. Face à l'abondance de données chiffrées, le formulaire n'est pas toujours facile à remplir. Si vous ne vous en sortez pas, vous pouvez compter sur l'appui de l'administration communale et du SPF Finances.



Le SPF Finances et l'administration communale de Jette sont prêts à vous aider à remplir votre déclaration d'impôts via le système Tax-on-web. Ce projet présente de nombreux avantages pour les Jettois. Il évite les déplacements vers la Tour des Finances qui abrite le SPF Finances, au centre-ville, et vous épargne une file kilométrique dans un bâtiment centralisé. De plus, il garantit un remplissage correct de votre déclaration.

Vous pouvez obtenir de l'aide pour remplir votre déclaration d'impôts via Tax-on-web, depuis le 27 mai et jusqu'au 28 juin 2013 inclus, les lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 8h30 à 13h et le jeudi de 13h30 à 18h30, dans la Salle Polyvalente du Theodor 108. Il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous, passez juste pendant les heures indiquées. N'oubliez pas d'apporter avec vous tous les documents utiles.

Aide à la déclaration d'impôts

Jusqu'au 28 juin 2013

lu/ma/me & ve de 8h30 à 13h et je de 13h30 à 18h30

Theodor 108 – Salle Polyvalente (1^{er} étage)

Rue Léon Theodor, 108 – Jette

En vacances à l'étranger avec vos enfants ? N'oubliez pas la kids-ID !

La kids-ID est le document d'identité électronique pour les enfants belges âgés de 0 à 12 ans. Elle est obligatoire si vous partez avec vos enfants en vacances à l'étranger. Pensez à en faire la demande bien à temps, car cela peut prendre jusqu'à 3 semaines avant que vous ne soyez en sa possession.

La kids-ID a le format d'une carte de banque et contient tous les renseignements d'identité ainsi que la photo de votre enfant, visible sur la carte même et enregistrée sur la puce. La carte coûte 7,25 EUR par enfant en procédure normale (deux à trois semaines de délai), 110,25 EUR en procédure accélérée (4 jours) et 174,25 EUR en procédure d'urgence (2 jours). Faites donc la demande à temps, vous vous épargnerez bien des frais et des soucis inutiles.

Dispositifs de sécurité

La kids-ID vaut comme document officiel lors des voyages dans la plupart des pays de l'UE, mais également pour une série d'autres pays en dehors de l'Europe (voir www.eid.belgium.be), à condition que l'enfant soit accompagné par un parent avec une pièce d'identité valable.

La fraude est quasiment impossible avec la kids-ID car elle est produite en un lieu centralisé pour éviter que des personnes mal intentionnées ne puissent dérober des stocks de cartes vierges dans les

administrations communales. Elles sont également équipées de plusieurs dispositifs de sécurité qui empêchent la contrefaçon (photo scannée intégrée au document, inscriptions en relief, impression UV).

Applications supplémentaires

Il existe également des applications supplémentaires avec la kids-ID. Elle peut par exemple être reliée au service Allo Parents, qui permet d'entrer en contact avec les parents quand un enfant est en difficulté. Pour activer cette option, vous pouvez introduire jusqu'à 7 numéros de téléphone via le site internet www.alloparents.be.

Pour finir, la kids-ID dispose d'un atout supplémentaire en cette époque cybernétique : grâce à la puce et à un code secret, les enfants à partir de 6 ans peuvent utiliser la carte pour s'identifier sur internet.

**Plus d'infos : Service Démographie
– chaussée de Wemmel 100 – 02.423.12.51**



Partez en vacances le cœur léger Surveillance policière sur demande

Laisser sa maison pour profiter sans souci de vacances bien méritées, on le fait rarement sans arrière-pensée... En effet, les truands guettent impatiemment le retour de l'été pour sévir chez les braves habitants insouciantes. C'est pour cette raison que la zone de police de Bruxelles-Ouest donne dès à présent quelques conseils de prévention aux riverains. Mieux encore : la police peut tenir vos biens à l'œil en votre absence.

Surveillance pendant les vacances

Vous voulez que la zone de police de Bruxelles-Ouest surveille attentivement votre domicile pendant que vous partez en vacances ? C'est possible ! Il vous suffit de l'informer à temps (au plus tard 15 jours avant votre départ) de vos projets de vacances et de la période pendant laquelle vous souhaitez une surveillance. Vous pouvez le faire via le site internet www.police-on-web.be ou bien en remplissant le formulaire de demande disponible dans tous les commissariats ou téléchargeable sur www.policelocale.be/5340 dans la rubrique « vacances en sécurité ». Ce formulaire doit être signé et déposé dans un commissariat de la zone de police de Bruxelles-Ouest. Des services de police divers (divisions, services d'intervention, brigades canines, ...) assureront alors la surveillance de votre domicile en votre absence.

Prévention

Vous pouvez également faire appel aux conseillers en technoprévention. Ils seront heureux de vous conseiller et de vous informer gratuitement à propos des équipements de sécurisation contre le cambriolage. Vous trouverez leurs coordonnées au bas de cet article.

Voici déjà quelques conseils de prévention :

- Fermez portes et fenêtres de votre maison, de votre garage et de votre cabane de jardin. S'il le faut, mettez aussi un cadenas ou une serrure à la grille ou à la barrière.
- Ne laissez traîner aucune clef : emportez-les ou confiez-les à une personne de confiance.
- Installez un système d'alarme et activez-le quand vous sortez. Attention, n'oubliez pas de (faire)



enregistrer votre système d'alarme.

- Soyez discret lors de votre départ et donnez l'impression que votre domicile est habité : ne laissez aucun avis d'absence, prévoyez un éclairage à minuteur, demandez à une personne de confiance de vider la boîte aux lettres et si possible de monter et descendre de temps en temps les volets, etc.
- Ne laissez pas traîner d'échelle, d'outils de jardinage ou quoi que ce

soit qui puisse faciliter la tâche des cambrioleurs.

- Prenez vos précautions pour les objets attirants et faciles à emporter tels des bijoux, de l'argent liquide, un GSM, un ordinateur portable, etc. Déposez-les éventuellement dans un coffre. Enregistrez ou marquez les autres objets de valeur. Bonnes vacances !

Renseignements :

Surveillance de votre domicile pendant vos vacances

www.police-on-web.be
- www.policelocale.be/5340
(« vacances en sécurité »)
- fax : 02.412.68.99

Conseillers en technoprévention

Place Cardinal Mercier 1
- 1090 Jette
prev.securit-veiligh@zpz5340.be
- 02.412.68.08

Travaux sur les pistes de l'aéroport

Trafic aérien modifié pendant le mois d'août

Comme chaque année à la même période, The Brussels Airport Company procédera à certains travaux sur les pistes de l'aéroport de Bruxelles au mois d'août. Les travaux entraîneront une modification des vols au-dessus de Bruxelles, en fonction des conditions du moment. Si vous apercevez plus d'avions au-dessus de Jette pendant le mois d'août, ne soyez donc pas surpris.

Cette année, l'aéroport de Bruxelles entreprendra d'importants travaux sur la piste 25R/07L : rénovation du système d'évacuation des eaux, rénovation d'une des principales voies d'accès à la piste et rénovation du balisage. La piste sera donc fermée du 1^{er} août au 24 août, si les conditions météorologiques ne retardent pas l'avancement du chantier.

Survol de Bruxelles : modifications en vue

Le trafic aérien sera modifié pendant la durée des travaux, entraînant un survol plus important de certaines communes bruxelloises. Ces modifications dépendent de plusieurs critères difficiles à anticiper de longue date, tels que la sécurité sur les différentes pistes, la capacité d'accueil de l'aéroport et la répartition optimale des atterrissages et des décollages. Afin que les travaux se passent au mieux, The Brussels Airport Company invite donc les habitants à se tenir au courant des mesures qui seront prises via son site internet ou via sa newsletter d'information.

Rendez-vous sur www.runwayworks.be pour plus de détails.



Espace public numérique

En recherche de cours d'informatique sur mesure ?

Un espace public numérique se trouve dans l'annexe de La Maison communale. La commune de Jette y organise, en collaboration avec la Région de Bruxelles-Capitale, des cours d'informatique au prix démocratique de 3 euros l'heure.

A l'ère du tout au numérique, de nombreuses personnes éprouvent le désir ou le besoin de se familiariser avec les outils informatiques. L'informatique est devenue incontournable dans la vie de tous les jours; pensez notamment à la rédaction d'une lettre, au surf sur internet, à l'accomplissement de formalités administratives ou à la réservation d'un voyage depuis son salon, ... La connaissance informatique est également nécessaire et importante au niveau professionnel. Malheureusement, tous ne disposent pas des moyens (financiers, techniques ou autres) pour entamer une formation. En mettant sur pied cet espace public numérique (EPN), la commune de Jette, avec le soutien du Centre d'Informatique pour la Région de Bruxelles-Capitale (CIRB), souhaite aider les personnes désireuses de suivre des cours d'informatique de qualité, accessibles et près de chez eux. Update, l'asbl chargée de la gestion et de l'organisation des cours, veillera à respecter le rythme de chacun. Concrètement, les prochaines formations porteront sur Powerpoint, Windows 7 et Excel.

Les petits groupes, de 3 à 8 participants, permettent un apprentissage personnalisé dispensé avec attention. Les horaires de cours, en journée de 9 à 12h et de 13 à 16h, dépendront du niveau et des attentes des participants.

Ainsi, au moment de l'inscription, une petite série de questions seront posées afin d'établir le programme de chacun. Les inscriptions se prennent sur place (chaussée de Wemmel 100). Il est indispensable de prendre contact avec l'asbl Update au 02.646.25.45 afin de fixer une heure de rendez-vous pour l'inscription (précisez que vous souhaitez suivre les cours à Jette).



Formation	Dates	Heures
Découverte Excel 2007	3, 4, 10, 11 et 13 juin	13 à 16h
Windows 7	30 et 31 mai, 5, 6 et 7 juin	9 à 12h
Powerpoint 2007	17 et 18 juin	9 à 12h

8 et 9 juin 2013

Week-end festif Handhyppo

Envie de soutenir une bonne cause et de profiter d'une ambiance chaleureuse et amicale ? L'asbl Handhyppo, qui organise des sorties et stages équestres pour enfants atteints d'un handicap, fait la fête les 8 et 9 juin pour récolter des fonds. Au programme : barbecue, poneys, jeux géants et bien d'autres surprises !



L'asbl Handhyppo a pour ambition de stimuler le développement des jeunes handicapés par le biais de l'hippothérapie. Lancée en 2008, l'association permet chaque année à des jeunes de fréquenter un manège ou de participer à des stages ou à des vacances.

Grâce au contact avec le cheval, les jeunes prennent conscience de leur schéma corporel, parviennent à développer leur équilibre et leur sens du rythme. De plus, avec l'aide d'un thérapeute et du poney, ils réalisent des exercices de coordination et de maîtrise spatio-temporelle. L'équitation est, en outre, bénéfique pour le système moteur car le mouvement de l'animal induit, chez les jeunes, un massage en profondeur qui régularise le tonus musculaire, assouplit la colonne vertébrale et libère le mouvement.

Pour soutenir l'asbl, rendez-vous les 8 et 9 juin à la plaine de jeux « La Bergerie » à Ganshoren. Vous pourrez vous

régaler avec un barbecue à 10 EUR et profiter de diverses animations pour petits et grands. Si vous le souhaitez, vous pouvez aussi faire un don à l'asbl sur le compte 363-0314615-84.

Plus d'infos :

Philippe Fontagnères – 0483.382.381
– www.handhyppo.be

Week-end Handhyppo

Les 8 et 9 juin 2013, dès 11h

Plaine de jeux « La Bergerie » à Ganshoren

Barbecue : 10 EUR

Pratiquer un sport malgré le handicap

Avec la Royale ASCTR, c'est possible

La Royale Association Sportive du Centre de Traumatologie et de Réadaptation (ASCTR) promeut le sport auprès des personnes moins valides et dispose d'infrastructures adaptées pour leur permettre, à elles aussi, de s'adonner à une pratique régulière d'exercices physiques. Il n'existe qu'une asbl omnisports de ce genre en Région bruxelloise et son travail est primordial.

L'ASCTR a été fondée en 1952 à l'initiative du docteur Pierre Houssa, de son ami Jacques Lecocq qui travaillait au journal Les Sports et du président du Comité Olympique Belge Victor Boin. Basée depuis une dizaine d'années à deux pas de Jette, sur le plateau du Heysel, l'asbl dispose d'un complexe sportif entièrement adapté aux personnes souffrant d'un handicap pour leur permettre de s'adonner à des sports aussi variés que l'athlétisme, le badminton, la boccia (pétanque adaptée), la cyclo danse (danse en fauteuil), la natation, le powerlifting (force athlétique), le tennis de table, le tir à air pulsé, le tir à l'arc, l'escrime ou la voile. L'ASCTR a pour but de favo-

riser la pratique du sport et des exercices physiques en général, comme moyen de réadaptation et de réintégration sociale des personnes atteintes d'un handicap physique, aussi bien en vue de la compétition que des loisirs ou de la détente.

Vous êtes vous-même atteint de handicap et souhaitez en savoir plus sur le fonctionnement de l'ASCTR ? N'hésitez pas à prendre contact avec l'association qui vous expliquera comment profiter de ses services.

Plus d'infos : 02.476.13.76
(ma de 10 à 18h - je de 14 à 18h)
– asbl.asctr@skynet.be
– www.asctr.be



Stationnement à la Ville de Bruxelles

Le nouveau plan entre en vigueur le 15 juin

La Ville de Bruxelles a adopté un nouveau plan de stationnement communal sur base du modèle proposé par la Région. Son entrée en vigueur le 15 juin 2013 concerne non seulement les habitants de la Ville de Bruxelles, mais aussi indirectement les habitants des quartiers jettois limitrophes à la ville. Voici ce qu'il faut retenir.

Si vous avez l'habitude d'y faire vos courses ou plus encore si vous habitez dans un quartier limitrophe de la Ville de Bruxelles, son nouveau plan de stationnement vous concerne. Vous trouverez ci-dessous les nouveautés, les changements et les réglementations qui seront d'application dès la mi-juin.

Trois secteurs règlementés

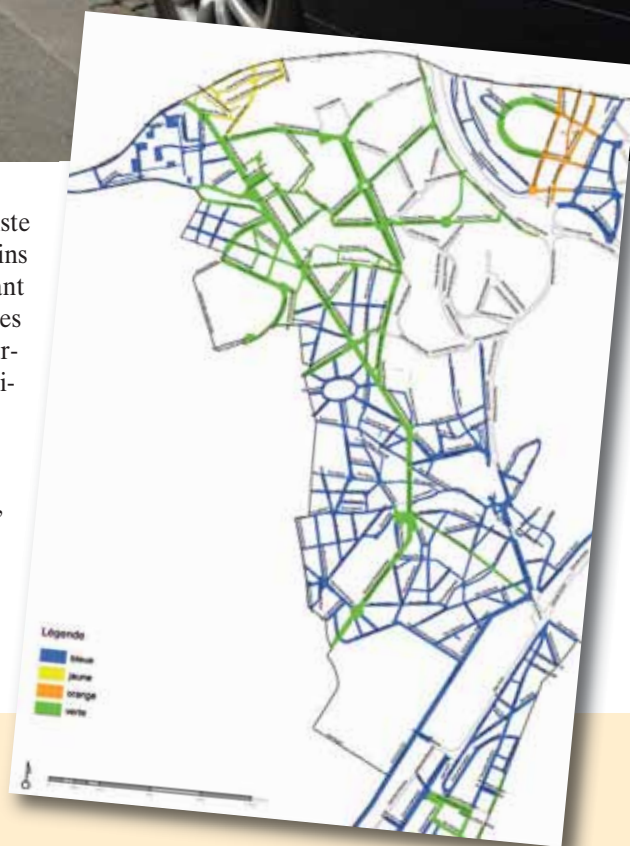
Le nouveau plan de stationnement de la Ville de Bruxelles divise son territoire en quatre secteurs, dont trois sont règlementés : le secteur de Laeken, le secteur Louise-Roosevelt et le nouveau secteur De Wand. Le secteur Neder-Over-Hembeek/Haren n'est quant à lui plus soumis à aucune réglementation. Les zones règlementées seront d'application du lundi au samedi inclus, de 9h à 18h. Dans les zones payantes, les automobilistes bénéficient d'un premier quart d'heure de stationnement gratuit.

Des couleurs et des zones

Selon le modèle proposé par la Région, la Ville de Bruxelles a opté pour la mise en place de trois types de zones : verte, bleue et orange. Une zone verte est une zone payante sans limite de temps, c'est-à-dire une rue dans laquelle il y a lieu d'alimenter l'horodateur, à l'exception des détenteurs de cartes dérogatoires. Une zone bleue est une zone non payante avec durée limitée à 2 heures et dans laquelle il faut apposer un disque bleu de stationnement, à l'exception des détenteurs de cartes dérogatoires. Une zone orange est une zone commerçante payante avec durée limitée à 2 heures. Il n'en existe qu'une seule sur le nouveau plan de stationnement, située dans le secteur De Wand. Les riverains domiciliés dans cette zone pourront, s'ils le souhaitent, obtenir une carte d'habitant leur permettant d'y stationner gratuitement. La zone jaune instaurée aux abords de la chaussée Romaine, entre les avenues Houba de Strooper et des Magnolias et la rue du Verregat, jouit du statut quelque peu particulier de zone riverains : dans ces rues, certaines places de stationnement seront réservées uniquement aux riverains détenteurs d'une carte d'habitant.

Cartes de dérogation

Les riverains, mais aussi les personnes effectuant certaines professions de service (hôpitaux, écoles, crèches, soins à domicile, indépendants, ...) peuvent, sous certaines conditions, faire la demande d'une carte ou d'un abonnement de stationnement payants, leur permettant de se garer librement dans les zones règlementées.



Quel est l'impact sur Jette ?

Certains quartiers jettois ont une frontière commune avec la Ville de Bruxelles et sont donc concernés par ces nouvelles mesures. La plupart des rues limitrophes à Jette sont des rues en zone bleue (disque), à l'exception des avenues Jean Palfijn, Stiénon, Rommelaere et Ernest Masoin et du boulevard de Smet de Naeyer qui ont été mis en zones vertes (horodateur).

Afin d'éviter une trop forte pression sur son territoire et de protéger ses habitants, la commune de Jette a notamment décidé d'instaurer une zone bleue dans le quartier Brugmann (lire ci contre) et prévoit une convention avec la Ville de Bruxelles pour instaurer une réciprocité des cartes de riverains.

Pour connaître tous les détails du nouveau plan de stationnement de la Ville de Bruxelles et avoir un aperçu des zones instaurées dans les différents secteurs, rendez-vous sur le site de la Ville de Bruxelles où vous pourrez télécharger un plan en couleurs.

Plus d'infos : www.bruxelles.be

Nouvelle zone bleue Brugmann à Jette

Entrée en vigueur dès le 3 juin 2013

La commune de Jette anticipe la mise en œuvre du plan de stationnement de la Ville de Bruxelles pour éviter la pression du stationnement sur son territoire. C'est pourquoi le conseil communal a décidé d'adopter l'instauration d'une zone bleue dans le quartier Brugmann pour favoriser le stationnement des riverains.

Entrée en vigueur

La nouvelle zone bleue sera mise en application dès le lundi 3 juin 2013, avec une période de 2 semaines de prévention afin d'informer et sensibiliser les usagers de la voie publique concernés. A partir du lundi 17 juin, les propriétaires des véhicules en stationnement dans la zone concernée devront être en possession d'un disque de stationnement pour la zone bleue, placé de manière visible à l'avant du véhicule, ou posséder une carte d'habitant. Toute personne surprise en infraction s'exposera à une taxe de 25 EUR par demi-journée. Cette nouvelle zone bleue sera d'application de 9 à 18h, du lundi au vendredi, excepté les jours fériés. Moyennant l'utilisation d'un disque, le stationnement est limité à deux heures (gratuit). Avec une carte d'habitant, la durée de stationnement est illimitée. La carte handicapé permet quant à elle de stationner gratuitement sur ces zones, sans limite de durée.

Carte d'habitant

Les personnes domiciliées dans la zone bleue (cfr. encadré), c'est-à-dire qui sont inscrites au registre de la population ou paient la taxe sur les résidences non principales, et qui détiennent un véhicule (être propriétaire du certificat d'immatriculation ou du certificat d'assurance) peuvent introduire une demande de carte d'habitant auprès du service de la Gestion financière et comptabilité (Gefico) de la commune. Chaque ménage a droit à un maximum de 3 cartes d'habitant : la première est gratuite, la seconde coûte 54,63 EUR et la troisième 109,27 EUR.

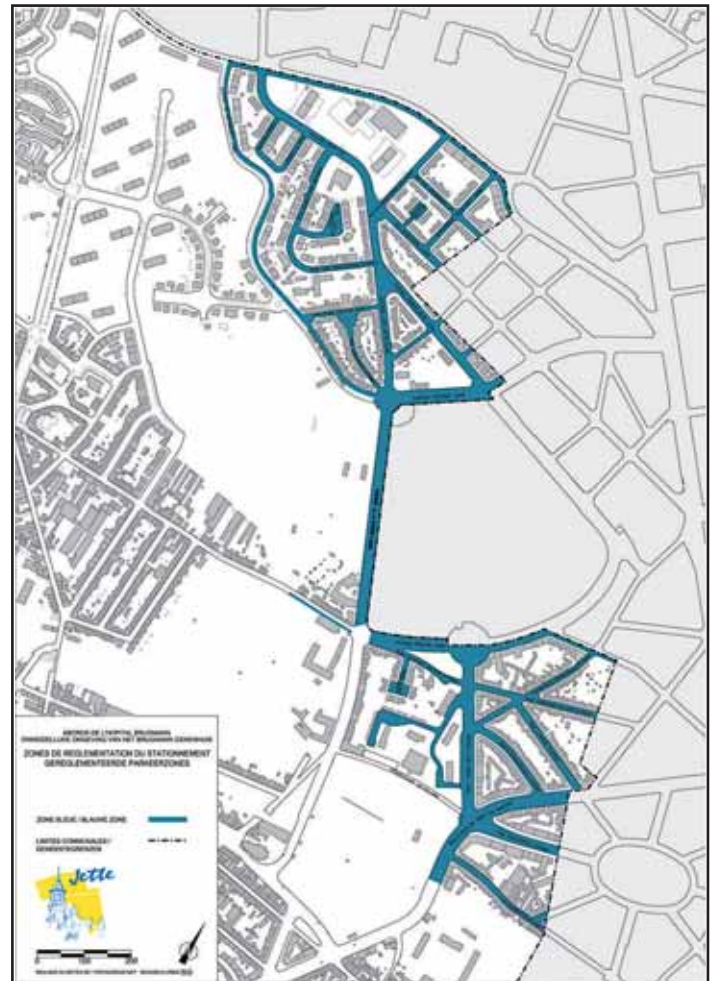
Les personnes qui souhaitent obtenir une carte d'habitant et réunissent les conditions ci-dessus sont invitées à se manifester auprès du service de la Gestion financière et comptabilité. Elles devront fournir une copie de leur carte d'identité, du certificat d'immatriculation du véhicule et, pour les véhicules de société, d'une attestation de l'employeur. Elles doivent en plus compléter le formulaire de demande téléchargeable sur www.jette.be (cliquer sur « Zone bleue Brugmann » sur la page d'accueil). Ces documents doivent être déposés auprès du service Gefico soit en main propre, soit par courrier, soit par mail.

Que permet la carte d'habitant ?

Les personnes qui sont en possession d'une carte d'habitant peuvent stationner gratuitement dans la zone pour laquelle cette carte a été émise et uniquement celle-là. La commune de Jette et la ville de Bruxelles mettent en place un périmètre de réciprocité des cartes de riverains, qui permettra aux riverains de stationner également sur le territoire de la commune voisine.

Plus d'infos : Service Gefico (Gestion financière et comptabilité) – rez-de-chaussée de La Maison communale – chaussée de Wemmel 100 – guichet 0B – 02.423.13.16 – tax.1090@jette.irisnet.be – www.jette.be (cliquer sur « Zone bleue Brugmann » sur la page d'accueil)

SOUS LA HOULETTE DE L'ÉCHEVINE DE LA MOBILITÉ CHRISTINE GALLEZ



Délimitation de la zone bleue

La nouvelle zone bleue dite zone Brugmann concerne les artères suivantes : Square Robert Allein – Avenue de l'Arbre Ballon (numéros pairs : n°10 au n°40 inclus) – Rue Jean Baudoux – Rue Bonaventure (numéros pairs : n°224 au n°262 inclus) – Rue Albert Brachet (n°65 au n°67 inclus) – Rond-point Cité Jardin – Avenue Jean-Jacques Crocq – Rue Théophile De Baisieux – Avenue Guillaume De Greef (y compris devant les Florair I, II, III et IV) – Rue Edouard De Grijsse – Avenue Joseph De Heyn – Avenue Maurice Dekeyser – Rue de Laubespain (numéros pairs, de la rue Théophile De Baisieux à la limite communale avec la Ville de Bruxelles) – Avenue Jean-Baptiste Depaire (n°165 au n°209 inclus et n°200 au n°238 inclus) – Boulevard de Smet de Naeyer (n°398 au n°496 inclus et du pont du chemin de fer au n°423 inclus) – Rue Duysburgh (du boulevard de Smet de Naeyer à la limite communale avec la Ville de Bruxelles : n°17 au n°35 inclus et n°28 au n°64 inclus) – Place Van Gehuchten – Rue Gustave Gilson (de l'avenue du Sacré-Cœur à la limite communale avec la Ville de Bruxelles : n°1 au n°145 inclus et n°86 au n°156 inclus) – Avenue du Heymbosch (numéros impairs : n°1 au n°137 inclus, côté habitations) – Clos 't Hof ten Berg – Rue Corneille Hoornaert – Rue Eugène Hubert (numéros pairs, du n°2 au n°22 inclus) – Rue Ledeganck (du n°2 au n°6 inclus et du n°1 au n°13 inclus) – Avenue Masoin (de la rue Gilson à la rue Eugène Hubert, numéros impairs, du n°1 au n°43 inclus, y compris le long de la berme centrale et de l'Hôpital Brugmann) – Clos Joseph Otten – Avenue Jean Palfijn (numéros pairs, du n°96 au n°104 inclus) – Place Gustave Pattijn – Rue Léopold Peret – Avenue Rommelaere (du n°177 au n°241 inclus et du n°40 au n°66 inclus) – Rue Saint-Norbert – Rue Ernest Salu (numéros pairs du n°12 au n°16 inclus) – Avenue Stiénon (numéros impairs, du n°97 au n°151) – Rue Thiriar (n°58) – Place Max Tircher – Clos Fernand Tonnet – Avenue Vincent Vandermaelen – Avenue Emile Van Ermengem (du n°109 au n°135 inclus et du n°78 au n°130 inclus) – Rue Maurice Van Rollegem – Rue Pierre Verschelden



Une campagne sympa pour la sécurité routière

Le message : une vitesse adaptée

La Région de Bruxelles-Capitale invite les conducteurs d'auto à modérer leur vitesse via une sympathique campagne. Le fil rouge de cette campagne est le respect : respect des vitesses en vigueur à Bruxelles, respect des Bruxellois, respect de la vie. Vous avez certainement déjà vu les affiches, sur lesquelles des enfants lèvent le pouce aux chauffeurs qui respectent les limitations de vitesse. Ce message ragailardit l'image des rues de Bruxelles. Une bannière mobile ornera successivement les entrées des écoles, lieux où la sécurité est de mise par excellence.

Respectez la vie ! Adaptez votre vitesse

La police accorde une attention particulière au respect des limites de vitesses dans Bruxelles. S'en tenir aux limites fixées offre de nombreux avantages.

- Rouler vite ne fait gagner aucun temps, certainement pas dans les rues de Bruxelles.

- Rouler vite est particulièrement risqué en agglomération en raison de la présence de nombreux cyclistes et piétons.

- Si vous percutez un piéton à 50 km/h, les risques de tuer sont 4 fois plus élevés qu'à 30 km/h !

- Votre distance d'arrêt sur chaussée mouillée est de 15 m à 30 km/h, et de 33 m à 50 km/h.

- Une diminution moyenne de votre vitesse de 5 km/h signifie une baisse de 25% du nombre de blessés graves et de morts.

Une vitesse adaptée, c'est donc le message.

Notre environnement bouillonne de vie sociale. A tous les coins de rue, on croise des enfants sur le chemin de l'école, des habitants du quartier, des commerçants, ... En respectant les limites de vitesse, vous respectez aussi les Bruxellois. Respect à vous !

Plus d'infos :
www.bruxellesmobilite.irisnet.be



Formation en réflexologie faciale

L'école de réflexologie du Sud-Est organise une formation certifiante en Dien Chan au mois de juillet, à la Maison Médicale Essegem.

Le Dien Chan est une technique de réflexologie vietnamienne qui consiste à stimuler des zones et points de réflexion du visage. Cette technique thérapeutique est utilisée pour le traitement de problèmes variés : neurologiques, cutanés, digestifs, circulatoires, urologiques, rhumatologiques, métaboliques, ... Elle est utilisée également pour soigner les pathologies musculaires et articulaires, pour soulager les maux de tête, l'insomnie, la dépression nerveuse et le tabagisme.

Infos et inscriptions : www.formationreflexologiesud.com

Formation Dien Chan – niveaux 1, 2 et 3

Du 4 au 9 juillet 2013, de 9 à 16h

Maison Médicale Essegem – rue Essegem 24 – 1090 Jette

Prix : 240 EUR par niveau – 620 EUR les 3 modules

Opération de gravure de vélos 26 juin 2013

Les vélos sont des proies apparemment très attractives pour les voleurs. Si vous voulez éviter de vous faire voler le vôtre, pensez à le protéger. Comment ? En l'équipant d'un bon cadenas bien sûr, mais aussi en le faisant graver. En cas de vol, il sera plus facilement repérable.

Vous pourrez faire graver gratuitement votre vélo les derniers mercredis des mois de mai et juin, de 16 à 19h, sur le parking de la Maison de la Prévention. N'oubliez pas votre carte d'identité car c'est le numéro de registre national que l'on grave dans le cadre de la bicyclette.



**Opération
gravure de vélos
Mercredis 29 mai et 26 juin,
de 16 à 19h**

Sur le parking du service de Prévention
Rue Vandenschrieck 77

Temps de gravure :
3 à 4 minutes

Réunion d'information le 19 juin 2013

Réaménagement du quartier de l'Abbaye de Dieleghem

Joyau incontestable du patrimoine jettois, l'Abbaye de Dieleghem est à la fois un bâtiment magnifique et l'âme de tout un quartier. Afin de remettre l'Abbaye et son quartier en valeur, la commune de Jette a chargé un bureau d'études d'effectuer un projet de réaménagement des lieux. Vous êtes invités à le découvrir et à donner vos impressions le 19 juin prochain à 19h au pavillon Wouters.

Véritable témoignage d'histoire, l'ancienne demeure abbatiale de Dieleghem est aujourd'hui le seul vestige de l'abbaye fondée en 1095. Le bâtiment actuel est dû à l'architecte français Laurent-Benoît Dewez et date de la fin du 18^{ème} siècle. Il conserve aujourd'hui une place privilégiée à Jette et est non seulement le cadre de nombreux concerts et expositions, mais il abrite également la salle communale des mariages.

Autant de raisons qui poussent la commune à vouloir mettre ce patrimoine en valeur et à lui redonner une place centrale au sein de son quartier.



Interaction, verdurisation et convivialité

Le projet de réaménagement du quartier de l'abbaye s'articule autour de quatre axes. Jette entend avant tout redonner à l'abbaye et à son jardin leur place centrale et leur interaction avec le quartier, via le réaménagement du jardin de l'abbaye et l'installation d'espaces conviviaux dans le quartier, tels que des bancs, des murets, des gradins, ... Le projet de réaménagement vise dans un deuxième temps à mettre en lien visuellement et physiquement le jardin de l'abbaye et l'église Saint-Joseph. Le réaménagement du quar-

tier poursuit également un objectif de convivialité. Le but est de diminuer l'emprise des voies de circulation au profit des piétons, tout en maintenant l'offre en stationnement grâce à un aménagement plus fonctionnel des places de parking. L'accès du bus sera lui aussi conservé et rendu plus pratique et convivial. Avec une attention particulière pour tous les usagers, les nouveaux aménagements seront également accessibles aux personnes à mobilité réduite. Le dernier axe du projet concerne la verdurisation du quartier : en plus du réaménagement du jardin, plusieurs arbres, haies et buissons seront plantés pour renforcer le caractère vert des environs.

Si vous habitez le quartier ou que le projet vous intéresse, vous êtes cordialement invités à venir découvrir l'avant-projet de réaménagement au cours d'une réunion d'information publique qui se tiendra le 19 juin prochain, à 19h au pavillon Wouters.

Mercredi 19 juin 2013 à 19h
Réunion d'information
sur le réaménagement du
quartier de l'Abbaye de
Dieleghem

Pavillon Wouters – rue Wouters 12

UNE INITIATIVE DE L'ECHEVIN DE L'ESPACE PUBLIC BERNARD VAN NUFFEL

Travaux de l'espace public

Les rues et les trottoirs constituent des éléments importants de notre cadre de vie. La commune conduit une politique proactive en matière de travaux publics. Cela signifie que les rues sont asphaltées et les trottoirs rénovés, là où c'est nécessaire, en coordination avec les différents impétrants.

Avenue Notre-Dame de Lourdes et rue Decrée Travaux d'assainissement

La société Hydrobu poursuit ses chantiers d'assainissement au niveau des égouts dans l'avenue Notre-Dame de Lourdes et entamera prochainement des travaux de même nature dans la rue Decrée pour une durée totale de 50 jours ouvrables.

Avenue C. Woeste Rénovation de la voirie

Les travaux sur l'avenue régionale C. Woeste, qui sont à l'arrêt depuis le mois de janvier, devraient reprendre dans le courant du mois de juin.

Suite au remplacement des rails de tram par la Stib en mai 2012, le chantier, qui devait se poursuivre dans la foulée, a pris du retard pour des raisons diverses : intempéries, planification du travail des impétrants, demande de permis modificatif pour procéder principalement au rehaussement de la portion cyclable, ...

Le chantier impliquant des changements importants au niveau du profil de l'avenue (comme la modification du système d'égouts ou le changement de sens de l'écoulement de l'eau), il nécessite une organisation de taille et devrait prochainement être approuvé par la commission régionale des chantiers, qui permettra de lancer aussitôt les travaux.

Rue de l'Abbaye de Dieleghem et avenue H. Liebrecht Distribution d'eau et assainissement

La société Hydrobu termine ses travaux de rénovation de la conduite principale du réseau de distribution d'eau, ainsi que des branchements individuels, dans la rue de l'Abbaye de Dieleghem, de la rue Bonaventure vers la rue R. Soetens, ainsi que dans l'avenue H. Liebrecht et ce, en coordination avec Belgacom et Sibelga. Hydrobu procédera ensuite à des travaux d'assainissement au niveau des égouts dans l'avenue H. Liebrecht, qui devraient se prolonger jusqu'à la fin de l'année 2013.

Rue F. Couteaux Distribution d'eau

La société Hydrobu procède au renouvellement du réseau de distribution d'eau dans la rue F. Couteaux. La fin des travaux est prévue pour le début du mois de juillet.

Le mot de l'ombudsman

Le plein air et la propreté, ça va de pair

Le mois de mai signe généralement un tournant en Belgique. A la recherche de lumière et de chaleur, chacun saute sur la moindre occasion pour profiter d'une terrasse, d'une balade en famille ou d'une sortie entre amis. Et les prétextes ne manquent pas : festivals, apéros en plein air, marchés, brocantes, ... et bien d'autres animations se multiplient à cette époque de l'année. Bien que le soleil ait fait défaut jusqu'ici, les adeptes des activités printanières n'ont pas l'air de se décourager.

Du mois d'avril au mois de septembre, les brocantes s'enchaînent à Jette. Le mois dernier, la brocante du Coin oublié, parmi les plus grandes de la capitale, n'a malheureusement pas pu compter sur un temps clémente. Espérons que juin sera plus propice aux chineurs. Ne comptons pas sur le vent pour ramasser nos déchets et prenons le pli de penser à la propreté. Le règlement général sur les brocantes impose en effet aux brocanteurs d'emporter tous leurs détritres ou invendus à l'issue de la manifestation. En tant que comité organisateur, vous êtes responsable de la propreté des lieux, pensez donc à sensibiliser les participants.

Les participants aux marchés sont eux aussi soumis à quelques règles : ils ne peuvent laisser sur place que les déchets de type ménager (restes de nourriture), mais doivent emporter les cartons et plastiques

avec eux. La commune de Jette a conclu un accord avec l'Agence Bruxelles-Propreté pour le ramassage de certains déchets et le nettoyage des lieux à l'issue des marchés, mais chaque marchand reste responsable de ses déchets et de la propreté de son stand.

Certains l'ignorent peut-être, mais il est également interdit de profiter des brocantes ou marchés pour se débarrasser de ses déchets domestiques. Commerçants et habitants sont soumis aux collectes régulières de l'Agence de Bruxelles-Propreté et ne peuvent donc déposer leurs sacs et déchets en dehors des heures réglementaires. Par courtoisie pour l'ABP et les services communaux, mais également pour les comités organisateurs et les marchands qui risquent des sanctions, respectons ces espaces de convivialité. Si le soleil ne brille pas, essayons au moins de garder les rues lumineuses.



Déchets

La commune de Jette et la Région de Bruxelles-Capitale travaillent main dans la main pour limiter autant que possible les déchets. Outre la traditionnelle collecte de déchets ménagers, différents dispositifs sont prévus. Qu'il s'agisse de déchets verts, de petits déchets chimiques ou d'objets encombrants, diverses options s'offrent à vous pour que vous puissiez vous en débarrasser.

Si chacun apporte sa contribution à une collecte sélective des déchets, l'environnement n'en sera que plus sain.

Déchets verts

COLLECTE REGIONALE.

La collecte des sacs verts a lieu le lundi après-midi. Placez vos déchets verts le lundi avant 13h sur votre trottoir.

SERVICE DES PLANTATIONS.

Vous pouvez vous débarrasser de branches (de 7 cm de diamètre au plus) ainsi que d'autres déchets verts ou petits déchets chimiques, tout au long de l'année, auprès du service communal des Plantations (serres communales - avenue du Laerbeek 120). Tous les mardis et jeudis de 9h à 12h et les samedis de 9h à 14h. Le dépôt des déchets verts est géré par un système de cartes avec code-barre. Cette carte permet d'identifier l'utilisateur. Le volume de déchets est évalué par le préposé et un décompte est envoyé à l'utilisateur pour paiement éventuel. Tarif particuliers jettois: 2 m³ gratuits par an, 10 €/m³ à partir du troisième m³. Tarif particuliers non-jettois: 15 €/m³. Attention: uniquement pour les particuliers.

Objets encombrants

DECHETTERIES REGIONALES.

Vous pouvez vous rendre dans l'une des deux déchetteries régionales avec vos objets encombrants (appareils électroménagers, meubles, ...).

La déchetterie Nord se trouve rue du Rupel à 1000 Bruxelles et la déchetterie Sud est établie à l'avenue de la Deuxième Armée britannique à 1190 Forest. Ouvert le dimanche et lundi de 14h30 à 20h, le mardi et le mercredi de 9 à 20h et du jeudi au samedi de 9 à 16h. Service partiellement gratuit pour les ménages. Le dépôt de matériel de construction (châssis, éviers, volets, marbres, poutres, ...) est possible, contre paiement, pour les particuliers, les commerçants, les artisans et les petites entreprises.

ENLEVEMENT PAR BRUXELLES-PROPRETE.

Bruxelles-Propreté vient chez vous, sur rendez-vous, pour vous débarrasser de vos encombrants. Il suffit d'appeler le numéro gratuit 0800.981.81 pour fixer un rendez-vous. Chaque ménage a droit à un enlèvement gratuit de 3 m³ d'objets encombrants une fois par an. Vous payez ensuite 27,23 € par mètre-cube supplémentaire.

Eco-ambassadeurs

Vous souhaitez devenir éco-ambassadeur et ainsi contribuer à la propreté et à la protection de l'environnement dans votre quartier ? Contactez dès à présent Ilse Desmet - 02.422.31.01 ou idesmet@jette.irisnet.be.

Petits déchets chimiques

PROXY CHIMIK. Les déchets chimiques contiennent souvent des éléments qui risquent de porter atteinte à l'environnement et exigent donc un traitement approprié.

Apportez-les au service communal des Plantations ou au Proxy Chimik (véhicules de Bruxelles-Propreté).

Attention ! Il n'est pas possible de déposer vos médicaments au Proxy Chimik. Il vous faut les retourner à votre pharmacien. Les infrastructures communales (La Maison communale, les bibliothèques, ...) ne collectent plus les cartouches d'encre. Vous pouvez les déposer au Proxy Chimik.

Graffitis

L'équipe communale Graffitis intervient gratuitement sur demande pour débarrasser votre immeuble, votre porte de garage ou votre mur des graffitis. Cette équipe possède le matériel nécessaire pour tout effacer de manière professionnelle sans laisser de traces. Les graffitis ne peuvent toutefois pas être retirés d'un support peint ou d'une surface qui ne peut supporter un nettoyage à haute pression ou des produits corrosifs.

Les propriétaires désireux de faire appel à l'équipe Graffitis concluront un accord avec la commune. Revers de la médaille : les propriétaires qui ne font pas appel à ce service gratuit pour faire ôter des graffitis peuvent se voir infliger une taxe communale de 64 €.

Pour contacter l'équipe Graffitis, appelez le responsable du service Propreté : Dirk De Boeck - 02.478.09.62.

Pour connaître les jours de collecte dans votre quartier :
<http://193.190.220.65/indexFR.html>

Le calendrier de Proxy Chimik à Jette en juin 2013 :
Place Cardinal Mercier (police) - de 17h à 17h45 : 10 juin
Av. Charles Woeste (ND de Lourdes) - de 18h à 18h45 : 24 juin

Plantation d'arbres rues Steppé et Mayelle Victime des caprices du temps



Les habitants des rues Steppé et Mayelle s'étonnent peut-être de ne pas voir partout de nouveaux arbres remplir les fosses creusées à cet effet dans leur rue. En raison des mauvaises conditions météo de ces derniers mois, les travaux de réaménagement de ces rues ont été retardés. Les anciennes fosses, qui n'ont à ce jour pu être remplacées, resteront temporairement vides.

A cause du gel et des mauvaises conditions climatiques, le service de l'Espace public, qui devait remplacer les fosses pour la plantation d'arbres, n'a pu effectuer les travaux en temps voulu dans les rue Steppé et Mayelle. Seule la partie de la rue Mayelle qui avait été réaménagée a donc pu voir apparaître de nouvelles plantations. Les fosses qui restent aujourd'hui vides doivent encore être remplacées et ne pourront accueillir d'arbre avant l'automne ou la fin de l'hiver, période propice à la plantation car c'est à ce moment-là que les arbres développent leurs racines et s'ancrent solidement dans le sol. Au printemps, les arbres ne développent pas de racines et ne peuvent donc pas se nourrir correctement pour se fortifier. Les dernières fosses seront remplacées par de nouveaux aménagements d'ici le début de l'automne et pourront donc accueillir en temps voulu de beaux « Quercus robur 'regal Prince' », variété de chêne pédonculé.

Non à l'élargissement du ring sur le bois du Laerbeek Jette se mobilise de plus belle

Depuis que le projet d'élargissement du ring élaboré par le gouvernement flamand a été rendu public en 2010, Jette s'y oppose par tous les moyens : marches, pétition, actions de sensibilisation, ... Et suite à la récente déclaration de la ministre flamande de la Mobilité, Hilde Crevits, de faire de l'élargissement du ring une priorité absolue, la commune appelle à la solidarité. Marche ou concours de dessin, petits et grands Jettois sont invités à se mobiliser pour le bois du Laerbeek.

Dessine-moi ton bois du Laerbeek Les enfants aussi se mobilisent

Lieu de promenade privilégié des Jettois, le bois du Laerbeek plaît tout naturellement aux plus jeunes. Eux aussi peuvent faire entendre leur voix ou plutôt faire connaître leur point de vue. Comment ? En dessinant le bois du Laerbeek tel qu'ils le voient ou voudraient le voir dans le futur. Tous les dessins seront mis en valeur lors d'une grande exposition dans le hall de La Maison communale pendant la semaine du 30 septembre. Ils seront ensuite exposés dans le bois lors de l'action de mobilisation du dimanche 6 octobre.

Plus d'infos :

Coralie Meeus – cmeeus@jette.irisnet.be – 02.422.31.03

Les dessins doivent être remis au plus tard le 15 août, à l'éco-conseillère jettoise.

Par courrier : Administration communale de Jette
– Coralie Meeus – chaussée de Wemmel 100 – 1090 Jette.

En main propres : Cellule Développement durable
– rue Léon Theodor 108 (3^{ème} étage) – 1090 Jette.



Avec une faune et une flore uniques sur une superficie de plus de 120 hectares, le Laerbeek est le poumon vert de notre commune et l'un des principaux espaces vert de Bruxelles. Pour Jette, il est clair que le problème de la pression automobile ne peut se résoudre aux dépens des citoyens qui auront à souffrir de pollutions sonore et atmosphérique accrues ainsi que de la perte de 5 hectares de zone protégée « Natura 2000 ». Mais la ministre flamande de la Mobilité ne voit pas les choses de la même manière. Selon elle, l'augmentation d'accidents mortels en Brabant flamand prouve l'urgence de remettre la problématique sur la table avec, en priorité absolue, la séparation du trafic local et de transit via l'élargissement du ring. Jette doit donc redoubler d'efforts pour faire entendre sa voix et elle compte sur ses habitants pour se mobiliser à ses côtés.

Mobilisation le 6 octobre 2013

La prochaine action de mobilisation pour la préservation du bois du Laerbeek aura lieu le 6 octobre prochain. Si vous voulez, vous aussi, vous joindre à la marche et faire entendre votre désaccord quant à l'élargissement du ring, rendez-vous à 11h à l'entrée du bois du Laerbeek.

Action de mobilisation pour le bois du Laerbeek Le dimanche 6 octobre 2013 à 11h

Rendez-vous à côté du chalet du Laerbeek
(avenue du Laerbeek 145)

Grande action de sensibilisation sur la propreté dans les rues

Campagne d'affichage pour un cadre de vie agréable

La commune de Jette fait de nombreux efforts pour offrir aux habitants un cadre de vie agréable : canisites dans tous les quartiers, poubelles publiques pour éviter les détritits au sol, avenues bordées d'arbres, plantations et espaces verts, balayeurs de rues, ... Les habitants jouent eux aussi un rôle important en gardant un œil sur la propreté des rues. C'est pour cette raison que la commune organise une grande action de sensibilisation en vue de conserver la qualité de notre environnement, avec comme slogan : « Pour une commune plus propre. La propreté, c'est notre affaire à tous ! ».

Dans les prochains jours, vous verrez apparaître différentes affiches en rue. La campagne est composée de 5 thèmes : le dépôt des petits déchets dans les poubelles publiques, la lutte contre les dépôts clandestins auprès des bulles à verre, le respect des arbres qui souffrent des sacs poubelles déposés à leurs pieds, le ramassage des déjections canines et l'interdiction de nourrir les pigeons.

Poubelles pour les petits déchets, pas pour les ménagers

L'administration communale s'investit quotidiennement pour un cadre de vie agréable. L'équipe des balayeurs veille à la propreté des rues et les jardiniers font en sorte de leur donner une touche de fraîcheur en entretenant les parterres de fleurs et les coins de verdure. On aperçoit pourtant trop souvent des détritits, jetés nonchalamment à terre par des passants, bien souvent dans les environs proches d'une poubelle. Un bonbon joliment emballé, une boisson bien fraîche, un journal gratuit, ... Quand vous les consommez en rue, que faites-vous de l'emballage, de la canette vide, du journal achevé, ... ? Ils devraient évidemment tous atterrir dans une des nombreuses poubelles publiques, mais ils finissent hélas bien souvent à terre et laissent des traces de saleté dans les rues.

A côté de cela, l'équipe de Propreté est de plus en plus souvent confrontée au dépôt de sacs d'ordures ménagères dans les poubelles publiques. Pour éviter tout malentendu : seuls les petits détritits sont acceptés dans ces poubelles. Les déchets ménagers n'y sont donc pas à leur place. Ils doivent être jetés dans le sac approprié et déposés lors des collectes légales. Déposer des sacs ménagers dans les poubelles publiques donne une image sale aux rues et témoigne d'un

manque de respect pour les riverains. De plus, cela encombre les poubelles qui sont dès lors remplies très peu de temps après avoir été vidées par nos services. Sachez que le dépôt de sacs ménagers dans les poubelles est considéré comme clandestin. Si vous vous faites attraper par nos services de Propreté, qui redoublent



d'attention pour lutter contre ce problème, vous vous exposez à une amende de 64 EUR pour dépôt clandestin, en plus des coûts de nettoyage.

Détritits Saviez-vous que...

- ... on trouve à Jette près de 400 poubelles publiques, dans les rues et les parcs, aux arrêts de bus, ...
- ... ces poubelles sont destinées uniquement aux petits déchets et NON aux ordures ménagères
- ... vos déchets ménagers sont collectés par les services de propreté régionaux
- ... les poubelles publiques sont vidées quotidiennement
- ... chaque jour 22 balayeurs veillent à la propreté des rues à Jette
- ... vous risquez une amende de 64 EUR en abandonnant un sac d'ordures ménagères en rue

On trouve des bulles à verre dans tous les quartiers de la commune, pour le verre blanc et le verre coloré. Les habitants peuvent y déposer leurs vidanges et le verre trié est ensuite recyclé. On constate cependant trop souvent que ces bulles à verre sont utilisées pour le dépôt de déchets en tous genres. Ces dépôts clandestins salissent et défigurent l'environnement et sont en outre punissables.

Sachez que l'abandon de déchets près d'une bulle à verre ou à tout autre endroit de l'espace public est considéré comme un dépôt clandestin et est punissable d'une amende de 235 EUR, plus 114 EUR par m³. Les services communaux et l'ombudsman de la Propreté publique sont particulièrement attentifs à ce problème et surveilleront les zones incriminées avec une vigilance accrue. Vous disposez de suffisamment de moyens pour vous débarrasser de vos déchets (voir cadre page 12) et n'avez donc aucune excuse pour évacuer vos déchets sur la voie publique ou aux abords des bulles à verre.

Les bulles à verre sont un moyen efficace de recycler les déchets de verre. Respectons donc cette possibilité et gardons les alentours des bulles à verre propres.



Bulles à verre et dépôts clandestins Saviez-vous que...

- ... il y a à Jette 52 bulles à verre, à 26 emplacements
- ... celles-ci sont uniquement réservées au verre
- ... vous pouvez déposer vos déchets encombrants dans deux déchetteries régionales
- ... Bruxelles-Propreté vient chez vous pour chercher vos encombrants. Tél.: 0800.981.81
- ... déposer ses déchets auprès d'une bulle à verre est considéré comme un dépôt clandestin
- ... la commune et la Région de Bruxelles-Capitale luttent activement contre le dépôt clandestin
- ... les responsables de dépôts clandestins risquent une amende de 235 EUR + 114 EUR par m³



Si vous souhaitez participer à la campagne de sensibilisation, vous pouvez obtenir une affiche en envoyant un mail à communication.1090@jette.irisnet.be ou par téléphone au 02.423.12.11



CETTE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION EST UNE INITIATIVE DE L'ÉCHEVINE DE L'ENVIRONNEMENT CLAIRE VANDEVIVERE ET DE L'ÉCHEVIN DE LA PROPRETÉ GEOFFREY LEPEERS.

Ne placez pas vos sacs poubelles contre les arbres

Les arbres qui bordent les rues donnent à notre environnement urbain une touche de couleur et de nature. Mais ces végétaux ont fort à endurer en ville : pollution, détérioration, ... Ils sont de plus particulièrement vulnérables, vu qu'ils puisent toute leur nourriture de la petite parcelle de terre qui leur est réservée. C'est pour cette raison qu'il ne faut jamais placer de sacs poubelles contre les arbres. En plaçant votre sac contre un arbre, vous compressez ses racines et l'exposez à des substances toxiques qui, libérées dans la terre, risquent d'être absorbées par ses racines et peuvent lui être fatales. Evitez également de laisser votre chien faire ses besoins contre un arbre. L'urine des chiens altère la terre nourricière de l'arbre.

Cela prend plusieurs années pour faire grandir un arbre jusqu'à sa taille adulte. L'entreprise est vouée à l'échec si les carrés de terre ne sont pas épargnés par les sacs poubelles. Placez donc vos sacs simplement devant votre habitation, à l'écart des arbres. Respectez aussi les jours et les heures de collecte afin que vos sacs ne traînent pas trop longtemps en rue.

Les déjections canines : dans les canisites

Rien n'est plus énervant qu'une crotte de chien sur le trottoir. La commune de Jette s'investit déjà depuis de nombreuses années pour gérer la problématique des déjections canines. Avec des résultats à la clé. Depuis l'aménagement de canisites sur tout le territoire jettois, on trouve moins de crottes de chien sur les trottoirs. Les propriétaires de chiens doivent comprendre qu'ils ont le devoir de conduire leur compagnon à quatre pattes vers un canisite pour qu'il fasse ses besoins.

Notre commune compte 75 espaces pour chiens. Chaque quartier dispose donc d'un canisite. Les collaborateurs du service Plantations veillent régulièrement à l'entretien de ces espaces pour chiens. Ils évacuent les déjections et désinfectent l'endroit grâce à des moyens naturels, qui éliminent également les odeurs gênantes.

Un propriétaire de chien qui n'utilise pas les canisites et laisse son chien faire ses besoins sur la voie publique s'expose à une amende de 64 EUR. Sachez aussi que vous devez toujours avoir sur vous un sac en plastique pour pouvoir ramasser les déjections de votre chien. Un maître averti en vaut deux.

Prière de ne pas nourrir les pigeons

Vous connaissez certainement l'un ou l'autre endroit où les gens, avec les meilleures intentions, jettent de la nourriture aux pigeons. Non seulement nourrir les pigeons est interdit par le règlement de police, avec une amende de 64 EUR à la clé, mais c'est un acte qui fait bien plus de mal qu'on ne pourrait le penser.

La population des pigeons est très nombreuse en ville et se maintient de manière artificielle grâce à la nourriture qu'elle trouve çà et là. En nourrissant les pigeons, on augmente encore le nombre de cette population. Et ce n'est d'ailleurs pas sans danger pour les animaux. Les pigeons deviennent trop gros et ne prennent plus la peine de chercher eux-mêmes leur nourriture dans la nature. De plus, les animaux malades sont ainsi maintenus en vie de manière artificielle, ce qui ne comporte pas seulement des risques pour les animaux en bonne santé, mais également pour les humains. Les pigeons sont liés à la transmission de plus de 60 maladies. Mais par-dessus tout, la nourriture pour les pigeons attire également les rats et autres indésirables. Si vous aimez donc réellement les animaux, choisissez plutôt de ne pas nourrir les pigeons.

Arbres Saviez-vous que...

- ... Jette compte 3.800 arbres d'ornement
- ... ces arbres souffrent énormément de la pollution
- ... l'urine des chiens altère la terre dont ils se nourrissent
- ... les sacs poubelles placés contre les arbres laissent s'échapper des substances toxiques dans le sol
- ... ces arbres sont taillés au moins tous les deux ans
- ... en fonction de l'espèce, on opte pour une forme architecturale taillée (cylindre, cône, sphère) ou pour une forme libre

Déjections canines Saviez-vous que...

- ... il y a à Jette 75 canisites
- ... chaque quartier dispose d'un canisite
- ... ces canisites sont nettoyés de manière naturelle 3 x par semaine
- ... vous devez toujours être en possession d'un sac plastique quand vous sortez votre chien
- ... un propriétaire de chien qui n'utilise pas les canisites et laisse son chien faire ses besoins sur la voie publique s'expose à une amende de 64 EUR

Pigeons Saviez-vous que...

- ... les pigeons qui sont nourris par l'homme deviennent trop gros, absorbent une nourriture inadaptée et ne font plus l'effort de chercher leur nourriture dans la nature
- ... la nourriture pour les pigeons attire aussi les rats et autres indésirables
- ... le règlement de police interdit de nourrir les pigeons et prévoit une amende de 64 EUR
- ... les pigeons endommagent les bâtiments et constituent un risque pour la santé publique



Du 15 juin au 15 septembre 2013 Concours Jette en fleurs

Rendre Jette encore plus belle, en offrant à notre commune des teintes colorées et des touches fleuries, c'est le but du concours « Jette en fleurs » qui invite les Jettois à garnir leurs façades et balcons avec de jolies fleurs. De plus, vous aurez la possibilité de gagner jusqu'à 100 EUR de bons pour jardiner. Après le succès des dernières éditions, l'action est reconduite cette année, entre le 15 juin et le 15 septembre.

Locataire ou propriétaire, particulier ou commerçant, chaque Jettois peut participer au concours « Jette en fleurs » et, de cette manière, faire de notre environnement un lieu coloré et fleuri. Que vous habitiez un rez-de-chaussée ou un étage, les fleurs placées dans un avant-jardin, sur une terrasse ou à un balcon ajoutent toutes de la couleur à votre rue. Votre rue, votre avenue, votre quartier seront ainsi valorisés et vous aurez, en plus, la possibilité de gagner jusqu'à 100 EUR de bons à échanger à la

Jardinerie de l'Entreprise de Travail Adapté « Nos Piliers ».

Le concours est divisé en différentes catégories récompensées chacune par un prix. Parmi celles-ci, le Foyer Jettois décernera un prix à l'un de ses locataires, tandis que le Grand Prix du Jury, offert par le collège des bourgmestre et échevins de Jette, récompensera une composition qui aura, par ses caractéristiques spécifiques, retenu l'attention du jury.

UNE COLLABORATION ENTRE LE RÉSEAU DES ÉCO-AMBASSADEURS ET LE COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ECHEVINS, AVEC LE SOUTIEN DE L'ECHEVINE DE L'ENVIRONNEMENT CLAIRE VANDEVIVERE.

Infos et inscriptions au concours « Jette en fleurs 2013 » auprès du service Environnement – Ilse Desmet – Chaussée de Wemmel 100 – 02.422.31.01 – idesmet@jette.irisnet.be et sur le site www.jette.be.

Formulaire d'inscription – Concours « Jette en fleurs 2013 » – A renvoyer pour le 14 juin à Ilse Desmet – Administration communale de Jette – chaussée de Wemmel 100 – 1090 Jette

Catégorie choisie :

- façade de maison (fenêtres, murs, suspensions)
- jardinet avant
- façade et jardinet avant (composition unique)
- fenêtres, balcons et terrasses d'immeubles situés plus bas qu'un 4^{ème} étage
- fenêtres, balcons et terrasses d'immeubles situés au 4^{ème} étage ou plus haut
- locataire du Foyer Jettois (toutes catégories – prix du Foyer Jettois)

Lieu fleuri :

Adresse :

Etage :

Info permettant de localiser le lieu fleuri :

Nom et prénom du participant :

E-mail :

Tél :

Signature :

Les participants reconnaissent avoir pris connaissance du règlement du concours et l'accepter. Ce règlement est disponible auprès du Service Environnement – Ilse Desmet – 02.422.31.01 – idesmet@jette.irisnet.be.



Journée mondiale de l'environnement

Venez vous informer pour créer votre potager en ville

Depuis votre balcon, vous regardez avec envie votre voisin qui ramasse ses salades et ses tomates pour préparer un bon repas ? Pas la peine de vous torturer comme ça ! Vous aussi vous pouvez cultiver des légumes, même sans jardin. Le mercredi 5 juin, pour fêter la journée mondiale de l'environnement, la cellule Développement durable tiendra un stand « mon potager en ville » dans le hall de La Maison Communale, entre 9 et 15h.

Cultiver ses légumes en ville n'est pas une utopie : 19% des Bruxellois ont déjà mis la main à la terre. Pourtant, tous n'ont pas de jardin. Terrasse, balcon, cour, toiture plate, appui de fenêtre... sont autant d'endroits propices à la culture urbaine. Si vous voulez vous y mettre, venez faire le plein d'astuces grâce au stand d'information de la cellule Développement durable. En plus de conseils précieux, vous recevrez gratuitement un kit de démarrage comprenant 4 types de graines potagères. Vous verrez qu'il est tout à fait possible d'avoir un potager en ville et de produire ses légumes, ses fruits et ses herbes aromatiques, même sans jardin.

« Mon potager en ville »

Le 5 juin 2013, de 9 à 15h

Dans le hall de La Maison communale
Chaussée de Wemmel 100 – 1090 Jette

DES INITIATIVES DE L'ÉCHEVINE DE
L'ENVIRONNEMENT CLAIRE VANDEVIVERE



Le martinet est menacé

Une espèce à protéger près de chez vous

Après avoir passé l'hiver en Afrique, les martinets noirs sont de retour dans nos régions ! Ces oiseaux ne restent en Belgique que 3 mois par an, de fin avril à fin juillet, le temps de s'accoupler, de couvrir leurs œufs et d'élever leurs jeunes. Grands consommateurs de punaises, mouches et moustiques, ces insecticides naturels sont aujourd'hui menacés.

Le martinet est un oiseau migrateur reconnaissable à ses grandes ailes, son vol rapide et ses cris stridents « sriiii-sriiii ». Souvent confondu avec les hirondelles, le martinet se nourrit d'insectes. Contrairement aux autres oiseaux, il a un mode de vie exclusivement aérien. Dès qu'il quitte le nid et

ses parents, le martinet ne se pose quasiment plus : il dort, se nourrit et s'accouple en plein vol.

Espèce en danger

Le martinet est actuellement menacé par la destruction des sites de nidification. Les rénovations des façades et des toitures entraînent généralement la disparation des cavités et fissures, qui sont des lieux de prédilection pour ces oiseaux. Les couples de martinets sont très fidèles à leur nid : en cas de destruction ou d'obturation de celui-ci, ils cessent parfois de se reproduire pendant plusieurs années. Que faire pour les aider ? Il existe des solutions simples et peu coûteuses :

- Posez des nichoirs sous vos corniches, à minimum 4 ou 5 m de hauteur.

Lors des rénovations de toiture, vous pouvez aussi intégrer des nichoirs ou des tuiles spéciales conçues pour accueillir les martinets.

- Entrouvrez vos trous de boulin : ces ouvertures creusées pour la pose d'échafaudages souvent obturées par des couvercles ornementaux font un abri idéal pour les martinets.

- Prévoyez des ouvertures dans vos épaisses corniches en bois ou PVC, en forant sur le dessous.

- Si vous envisagez de réaliser des travaux sur votre corniche, évitez les périodes de nidification (de fin avril à fin juillet).

Plus d'infos ?
Contactez l'association Aves :
martinets@aves.be

Le martinet noir en quelques chiffres

- 8 ans** : son âge moyen
- 200 km/h** : vitesse à laquelle il peut voler
- 40-70 km/h** : vitesse à laquelle il entre dans son nid
- 500 km** : distance qu'il peut parcourir chaque jour pour nourrir ses petits
- 3.500 m** : altitude à laquelle il peut voler
- 150.000** : nombre d'insectes nécessaires pour nourrir une nichée
- 3.500.000 km** : distance parcourue durant sa vie

A la recherche du martinet

Promenade guidée à Jette le 23 juin

Vous êtes intéressé par le martinet ? Vous voulez découvrir cet incroyable oiseau avec vos enfants ? Pour en apprendre plus et voir où il niche près de chez vous, rendez-vous le dimanche 23 juin pour une balade guidée dans les rues de Jette, à la recherche du martinet. Une spécialiste de Natagora vous fera découvrir les endroits préférés du martinet dans la commune et répondra à vos questions. Inscription souhaitée.

Plus d'infos :
cellule Développement durable
- Coralie Meeus – 02.422.31.03
- cmeeus@jette.irisnet.be

Promenade guidée « A la recherche du martinet »

Dimanche 23 juin 2013, à 8h30

Rendez-vous : devant le parc Huybrechts, au croisement des avenues Charles Woeste et Odon Warland



De Speegelmanne

Un magazine plein de blagues, d'anecdotes et de savoirs scientifiques bruxellois

Passeide joêr gink ek op konzjei no de zie en main vraa gerokten in pozeese. Teis joêr zen ek op konzjei geweist no de bergen en main vraa es vanêr in pozeese gerokt. Naa zen ek et meug... tenoste joêr pak ek ui mei!

Connaissez-vous « De Speegelmanne » ? Cette association de langage fait vivre le dialecte bruxellois grâce à l'édition de livres autour du bruxellois, grâce à des expositions à succès, mais aussi grâce au magazine « De Speegelmanne ». Ce trimestriel plein de blagues, d'anecdotes et de savoirs scientifiques autour du bruxellois fêtera bientôt sa 51^{ème} édition.

« De Speegelmanne » renvoie à « de Spiegel » ou en français « le Miroir », nom populaire de la place Reine Astrid. Le magazine du même nom édité par l'association de dialecte en est aujourd'hui à sa douzième année. Les membres de l'association reçoivent le magazine chez eux tous les trois mois. Il est principalement rédigé en bruxellois, avec quelques textes en français et néerlandais.

Rubriques populaires

La force motrice du magazine est le spécialiste en bruxellois Marcel de Schrijver. Ce Jettois de naissance et de cœur parvient à chaque fois, avec une équipe de 9 collaborateurs, à produire un nouveau numéro plaisant et intéressant. Le magazine compte 20 pages et se compose de 3 rubriques fixes : des savoirs scientifiques, une rubrique de blagues et un lexique bruxellois.

Le Professeur et Docteur Sera De Vriendt, qui a déjà signé de nombreux ouvrages sur le bruxellois, contribue régulièrement au magazine. Le lexique

bruxellois explique des mots bruxellois, souvent à l'aide d'expressions. Prenez par exemple « Traave » (trouwen-se marier), illustré par la chanson populaire « En al de vraave, dee wille traave, dei mooten afzeen, on uile masjeen ». La rubrique la plus populaire est celle des blagues. Vous pouvez lire ci-contre quelques exemples de blagues bruxelloises. L'utilisation de ce dialecte savoureux ajoute chaque fois une touche supplémentaire.

A côté de ces rubriques, le magazine fourmille de chansons et de poésies bruxelloises, de chroniques humoristiques, d'annonces sur les activités bruxelloises, de faits marquants, ... En bref, 'e plezant boekske' pour tous ceux qui aiment le dialecte bruxellois.

Devenir membre

Vous désirez vous aussi recevoir ce magazine trimestriel chez vous ? C'est possible, en vous inscrivant comme membre de l'association de dialecte « De Speegelmanne ». Vous payez un abonnement de 10 EUR en tant que

simple membre et de 15 EUR en tant que membre soutenant. Le montant peut être versé sur le numéro de

compte BE17 3631 1909 4721, avec vos nom et adresse en communication.



*Twie kameroêde komme malkanderen op stroêt teige.
Lowee: "Awel menneke, goêget ni? Ge zee zu bliek as e laaik!"
Pros: "Zwaaigt er ma van, ik goên poepa wêdde."
Lowee: "Mo enfin, zuu graaf es da na toch ni."
Pros: "Toot wel, want ik wei ni oo da'k dat on main vraa moon annonceire!"*

Le service des Seniors vous propose...



VENDREDI 6 SEPTEMBRE 2013 Thé dansant

Vu l'énorme succès qu'il remporte chaque année, le thé-dansant est devenu une réelle tradition à Jette. Tous les amateurs de danse sont donc conviés à y participer dans la Salle communale des Fêtes de Jette, le vendredi 6 septembre 2013. Cette année, le thé-dansant a lieu un peu plus tôt, afin de participer à l'inauguration d'un tout nouvel événement : la Fête de la danse. La sonorisation et l'ambiance musicale du thé dansant seront assurées par Papy Aldo de Récréadance. Ambiance garantie.

Fête de la danse Du 4 au 8 septembre 2013

La Fête de la Danse, ce sont 5 jours de danse et de découvertes, qui feront voyager à travers le monde dans notre belgitude. A l'instar de la Fête de la musique, la toute nouvelle Fête de la danse veut mettre la discipline à l'honneur dans 20 à 30 lieux à travers la Belgique. En témoigne le slogan de l'organisateur, Ive Que Pasa : « Danser seul, c'est comme une journée sans soleil ou une nuit sans étoiles. A deux c'est du soleil dans tes yeux et des étoiles dans la vie »

Pour en savoir plus, visitez leur Facebook ou rendez-vous sur www.fetedeladanse.be ou www.fetedeladanse.eu

Thé dansant

Vendredi 6 septembre 2013 à 14h

Salle communale des Fêtes – place Cardinal Mercier 10

Prix : 8 EUR pour l'entrée + une pâtisserie + boissons à volonté

RESERVATIONS

A partir du 13 juin, uniquement par téléphone ou par email, auprès du service des Seniors de Jette. Activités à payer sur le compte 000-0025741-36 (BE46-0000-0257-4136) (BIC BPOTBEB1) de la commune de Jette avec la communication suivante : Seniors + Nom de l'activité + N° de réservation (prière de tél. au Service des Seniors avant tout paiement pour demander votre n° de rés) ou d'envoyer un mail à Patricia Hellem – Tél : 02.423.12.66 – Email : seniors1090@yahoo.fr

En cas d'annulation avant l'activité, remboursement uniquement sur présentation d'un justificatif de force majeure. 15 % du prix seront retenus pour les frais de dossier. Pour les excursions, toute absence non justifiée au plus tard la veille ne donne pas lieu à un remboursement. Pour les spectacles, la commune ne pourra rembourser que les tickets qui n'ont pas encore été payés à l'organisateur.

AVIS AUX SENIORS

Le Service des Seniors peut vous transmettre le programme des activités par email. Si vous possédez une adresse électronique, vous pouvez la communiquer à Patricia Hellem à l'adresse suivante : seniors1090@yahoo.fr

NOUVEAUX COMMERCES A JETTE

Chaque mois, nous vous présentons dans Jette Info les nouveaux commerces qui ont ouvert leurs portes à Jette. Le 16 mai, le magasin de surgelés Picard a ouvert ses portes dans la rue Léopold I^{er} au n°525. Ce spécialiste du surgelé vend une gamme particulièrement large de produits de qualité, du petit déjeuner au souper, pour une personne ou pour toute la famille, pour le quotidien ou pour les occasions festives. Brocolis frais, macarons et myrtilles, confit de canard, volailles et spécialités françaises en tous genres, ... Le magasin vend également quelque 36 produits bio, ainsi que des produits sans gluten ou sans sel.

Vous avez vous même ouvert un commerce à Jette ou déménagé et vous voulez le faire connaître via le Jette Info ? Faites-le nous savoir via communication.1090@jette.irisnet.be.

**Picard
Produits surgelés**

Rue Léopold I^{er} 525

Tel: 02.425.66.26

Heures d'ouverture :

lundi 13-20h;
mardi à samedi 9-20h;
dimanche 9-13h



Marché annuel de Jette Inscrivez vos enfants à la brocante de jouets

Le marché annuel de Jette aura lieu le lundi 26 août 2013. En plus du traditionnel marché en plein air, de la brocante, du marché automobile, des diverses représentations, ... la brocante pour enfants fait partie du programme, de 9 à 17h, sur le parking du Delhaize.

Les brocantes qui ont lieu pendant le marché annuel de Jette attirent toujours des centaines de participants. Pour que tout se passe bien, l'administration communale débute les inscriptions le plus rapidement possible. Si vous voulez donc participer à la brocante pour les enfants jusqu'à 14 ans, vous pouvez compléter le talon d'inscription ci-dessous. Pour les autres brocantes, la priorité est donnée aux habitants des rues concernées : Van Bortonne, Thomaes, Gillebertus et Werrie. Ensuite, des dates d'inscription spécifiques seront fixées pour les autres intéressés. Vous trouverez tous les détails sur ces inscriptions dans le cadre « brocantes » de la page 20.



Formulaire de participation à la brocante pour enfants du marché annuel de Jette

Pour les enfants jusqu'à 14 ans

A renvoyer pour le 30 juin 2013 au plus tard, au service Commerce – chée de Wemmel 100 – 1090 Jette

Participation gratuite

Je soussigné(e), père/mère de :

Adresse:

Tél/GSM:

Autorise sa fille/son fils, âgé(e) de ans, à participer à la brocante de jouets et réserve une place.

Merci de compléter lisiblement. La confirmation de votre inscription vous sera envoyée par courrier.

Date :

Signature :



Les brocantes à Jette

A la recherche d'une bonne affaire ?

Quoi de plus agréable que de flâner entre des étales, à la recherche d'un gadget sympa ou d'une bonne affaire ?

De fin avril à fin septembre, vous pouvez vous balader à Jette dans plusieurs brocantes. Espérons que le soleil sera de la partie.

Voici le programme de la saison des brocantes à Jette.



8 juin 2013

BROCANTE « CHAUSSÉE DE WEMMEL »

Dans la chaussée de Wemmel

Réservations :
0474.919.322 et 0495.619.332

8 juin 2013

BROCANTE GALERIE MERCURE

Parking av. Liebrecht, 76

Réservations : Librairie Lina
Presse - 02.478.52.20

8 juin 2013

BROCANTE « RSD JETTE »

Av. de l'Exposition, 257

Réservations :
0486.93.28.50 (après 16h)

22 juin 2013

BROCANTE « CAPART »

Dans l'av. Capart

Réservations:
0479.379.529 (après 19h)

23 juin 2013

BROCANTE « SAINTE-CLAIRE »

Dans l'av. De Heyn (entre le square Tircher et le clos Tonnet) et la rue Van Rollegem (entre l'av. De Heyn et le clos Otten)

26 août 2013

BROCANTE « MARCHÉ ANNUEL »

Dans les rues Van Bortonne, Thomaes, Van Huynegem, Gillebertus et Werrie et dans la chée de Wemmel

Réservations : jeudis 20 et 27 juin de 13 à 19h et lundi 19 août de 9 à 12h, au service Vie économique et Animations, bureau 46 de la Maison communale - chée de Wemmel 100

Infos : 02.423.13.05

21 septembre 2013

BROCANTE « VANDERBORGH T »

Dans la rue Vanderborgh t

Réservations :
à partir de début juillet

22 septembre 2013

BROCANTE « DOPÉRÉ »

Dans les rues Dopéré, Legrelle, Bogemans et Brunard et dans la chée de Wemmel (entre les rues Legrelle et Dopéré)

Réservations
à partir de début juillet

22 septembre 2013

BROCANTE « DIELEGHEM »

Dans la chée de Dielegem et dans la rue Decrée

Réservations
à partir de début juillet

The Factory Brussels combine créativité et technologie

L'une des plus grandes PME de Jette

Sur l'avenue du Laerbeek, tout près de la place de l'Ancienne barrière, se trouve The Factory Brussels. Cette entreprise familiale existe depuis 50 ans et se compose de Megaluna, le bureau de communication et de design, et d'Arte-Print, l'imprimerie.

Avec 55 employés, The Factory Brussels est l'une des plus grandes PME de Jette. Au fil des années, l'entreprise s'est bâtie une réputation solide. Le bureau de communication et de design apporte la créativité et une approche ciblée. L'imprimerie garantit quant à elle une qualité de pointe, avec un souci de durabilité. La créativité et la technologie avancent donc main dans la main au sein de l'organisation. Une philosophie qui lui réussit plutôt bien, en témoignent les grands noms qui figurent sur la liste de ses clients comme Médecins Sans Frontières, Greenpeace, Coca-Cola et même la ville d'Anvers.

INVESTIR DANS LE FUTUR

« Celui qui ne progresse pas chaque jour, recule chaque jour ». Cette pensée de Confucius est l'une des grandes vérités du monde économique. C'est pour cette raison que The Factory Brussels investit de manière importante cette année dans sa section imprimerie Arte-Print. Au total, 3 millions d'euros seront consacrés à l'achat de 4 machines. La société confirme ainsi sa confiance dans l'avenir de l'imprimerie et de l'entreprise dans son ensemble, malgré une période difficile pour le secteur de l'imprimerie.



L'entreprise investit cette année 3 millions d'euros dans sa section imprimerie.



Les entreprises optent de plus en plus pour la communication digitale, ce qui réduit le marché de l'imprimerie et le rend plus difficile. « La plupart des imprimeries n'osent plus faire de gros investissements », explique Guido Geraerts, CEO de The Factory Brussels. « Pendant les dernières années, notre entreprise a beaucoup investi dans les services online, avec entre autres un outil de gestion des produits en ligne. En diversifiant notre offre de cette manière et en considérant l'imprimerie comme une partie de l'ensemble, nous pouvons envisager un avenir pour le travail d'impression ».

The Factory Brussels draine aujourd'hui un chiffre de près de 8 millions d'euro de recettes par année d'exercice en ce qui concerne les travaux d'impression. Près de 3 millions d'euros de cette recette seront réinvestis cette année dans l'imprimerie pour l'achat des machines suivantes : une imprimante Heidelberg, une imprimante 10 couleurs entièrement automatisée; une Prinect prepress workflow, une prepress en proofing manager Signa Station; une plieuse Stahl, pour le pliage automatique des annexes; et une machine à rainurage Morgana Creaser.

Les nouvelles machines doivent d'une part permettre une plus grande capacité, avec la flexibilité qui en découle, d'autre part permettre l'impression de plus petits tirages à des tarifs avantageux.

The Factory Brussels

Avenue du Laerbeek 70

www.thefactorybrussels.be



19 juin 2013

Le cross des écoles jettoises reporté

En raison des conditions météo du mois passé et de l'état du sol après les fortes pluies, le cross des écoles jettoises qui devait avoir lieu le 22 mai a été annulé. Mais que les jeunes sportifs se rassurent, ils pourront défendre les couleurs de leur école le 19 juin prochain, nouvelle date fixée pour l'événement.

Jette s'engage entièrement pour permettre à ses habitants de pratiquer un sport et porte une attention particulière aux jeunes, entre autres via l'octroi de chèques-sport, le développement d'infrastructures sportives de qualité, la présence de terrains de sports, ... Le cross des écoles, organisé annuellement pour les écoles primaires de Jette, entre également dans cette politique sportive.

Le mercredi 19 juin, entre 14 et 17h, vous pourrez assister à ce 28^{ème} cross des écoles dans le parc de la Jeunesse. Répartis en catégories selon leur sexe et leur âge, les enfants concourront par dizaines pour l'honneur de leur école, sous les cris d'encouragement de leurs camarades de classe, de leurs amis et de leurs familles.

Chacun est le bienvenu pour venir supporter les jeunes sportifs.

LE CROSS DES ÉCOLES JETTOISES EST UNE ORGANISATION DE L'ÉCHEVIN DES SPORTS BENOIT GOSSELIN ET DE L'ASBL SPORTS À JETTE, PRÉSIDIÉE PAR GIANNI MARIN, AVEC LE SOUTIEN DE L'ÉQUIPE DE PRÉVENTION.



Pat Rouille : journée fascinante pour les jeunes recrues

Malgré la pluie, les élèves étaient présents en nombre au parc de la Jeunesse de Jette, le vendredi 17 mai, de 9 à 15h, pour participer à la Journée Pat Rouille. Quelque 450 élèves de 5^{ème} primaire avaient été conviés pour l'occasion afin de participer à des animations en lien avec la sécurité et la prévention.

La fin d'un cycle

Connaissez-vous Pat Rouille ? Ce sympathique petit bonhomme est la mascotte du plan d'adoption scolaire de la zone de police de Bruxelles-Ouest. Tout au long de l'année scolaire, les agents ont rencontré pas moins de 22 classes dans 13 écoles de la zone pour leur parler de la police, de la signalisation et de la prévention routiè-



res, du vandalisme, du vol et de la propreté publique. Un cycle qui s'est terminé le 17 mai par la traditionnelle journée Pat Rouille avec au programme des stands, des démonstrations et des animations ludiques. Plusieurs services de la police étaient présents au parc de la Jeunesse de Jette, ainsi que Bruxelles-Propreté, De Lijn, les pompiers (SIAMU), la Croix-Rouge de Belgique, la STIB, Pinocchio, Child Focus, ...

Informatif et interactif

Armés de casquettes jaunes et de gilets fluo, les enfants ont pu assister en petits groupes à une démonstration de désincarcération par les pompiers et sont montés sur la nacelle du camion rouge pour contempler le parc de haut.

Ils ont enfourché les motos de la police, ont franchi à vélo un parcours semé d'obstacles, ont revu ensemble les gestes de premiers secours, se sont essayés au tri des déchets et ont fait le plein de conseils pratiques et d'informations sur la sécurité et la prévention. A 10h30 et 13h30, les classes ont également assisté aux traditionnelles démonstrations de dressage de chiens et applaudi les maîtres et leurs fidèles compa-

nons pour leurs prouesses. Une belle journée pleine de sensations fortes pour les jeunes élèves.



Remise des mérites sportifs jettois

Faites-nous connaître vos prestations méritantes



Le sport est primordial, aussi bien pour le corps que pour l'esprit. Certains d'entre nous se contentent d'un jogging hebdomadaire ou d'une petite heure de tennis avec des amis pour pratiquer leurs exercices physiques. Mais il y a également pas mal de Jettois qui pratiquent le sport à haut niveau.

Champions, espoirs, prestations sportives à part, mais également équipes qui se distinguent par leur comportement fair-play ou bénévoles qui s'investissent depuis de longues années pour leur club de sport préféré, ... Tous ces gens pour qui le sport est une véritable passion recevront le lundi 24 juin les mérites sportifs jettois.

Vous pensez vous être distingué par une prestation personnelle ou collective ? Faites-vous connaître auprès du service des Sports de la commune.

LA REMISE DES MÉRITES SPORTIFS JETTOIS EST UNE INITIATIVE DE L'ÉCHEVIN DES SPORTS BENOÎT GOSSELIN ET DE L'ASBL SPORT À JETTE, PRÉSIDIÉE PAR GIANNI MARIN.

Remise des mérites sportifs jettois

Lundi 24 juin à 19h

Salle du conseil – Hôtel du Conseil
Place Cardinal Mercier 1

Vous trouvez ci-dessous les conditions à remplir.

1. Equipes qui ont remporté le titre de championnes, vice-championnes ou qui sont montées dans une catégorie supérieure;
 2. Clubs qui célèbrent au cours de l'année un anniversaire de longévité (10 ans ou plus, par tranche de 10 ans, ainsi que les 25 et 75 ans);
 3. Sportifs jettois et/ou clubs jettois qui ont réalisé un exploit reconnu;
 4. Equipes qui ont remporté un prix du « fair-play » dans le cadre d'un championnat;
 5. Sportifs jettois membres d'un club qui se sont fait remarquer par leur fidélité et leur dévouement à la cause du club et qui comptent 20 ans d'adhésion ou plus, par tranche de 10 ans, ainsi que les 25 et 75 ans;
 6. Bénévoles jettois reconnus pour leur dévouement à la cause sportive et qui fêtent le 20^{ème} anniversaire de leur engagement ou plus, par tranche de 10 ans, ainsi que les 25^{ème} et 75^{ème} anniversaires.
- Vous remplissez un ou plusieurs de ces critères ? Faites-vous connaître en renvoyant ce talon-réponse au service communal des Sports – chaussée de Wemmel 100 – 1090 Jette – krobin@jette.irisnet.be pour le 14 juin au plus tard.**



Mérites sportifs jettois 2013

Nom du club :

Nom de la personne responsable :

Adresse :

Remplit le critère : 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6

Motivation de la demande :

Remarque éventuelle :

Des graines de scientifiques à l'école Jacques Brel

L'école Jacques Brel participe depuis 3 ans au programme « Espace enseignement » dont l'objectif est de mettre à l'honneur les sciences dès le plus jeune âge et, qui sait, développer des vocations.

Ce programme est soutenu par la Communauté française et le service éducatif européen de l'agence spatiale. Le mois passé, les élèves de primaire ont ainsi participé à un rallye des sciences interclasses : tour à tour animateurs de stand, puis visiteurs, ils ont dû s'adapter à un public varié puisque les parents,

tout comme les élèves, étaient conviés pour l'occasion. Les enfants de maternelle ont quant à eux organisé une exposition sur le thème des « 4 éléments », autour d'événements vécus en classe. Une journée qui s'est soldée sur des « Vive la science » et « La science, j'aadore ». Pari gagné !

L'école Brel a 80 ans, Ca se fête... avec vous !

En septembre 2013, l'école Jacques Brel, anciennement école 5, fêtera ses 80 ans. Elle cherche à rassembler pour l'occasion des documents, photos, souvenirs, anecdotes d'anciens élèves, professeurs ou autres ayant fréquenté l'école. Vous avez des infos ? Contactez la directrice. Pour l'occasion, l'école organise un barbecue des anciens le 14 septembre 2013 à 16h. Réservation indispensable.

Contact : Sylvie Vanderhaeghen – directrice – 02.421.19.10 – ecole_jacquesbrel@yahoo.fr



Visite du fort de Breendonk Les élèves jettois face à l'histoire

Les élèves de 6^{ème} primaire des écoles Clarté et van Asbroeck ont effectué, au mois d'avril, une visite du fort de Breendonk, édifice tristement célèbre pour le rôle qu'il a rempli durant la seconde guerre mondiale sous le régime nazi.

Camp d'hébergement nazi

L'horreur nazie et ses camps de concentration n'ont pas épargné la Belgique. Le Fort de Breendonk en est une preuve à la fois émouvante et parlante. Il s'agit en effet de l'un des camps nazis les mieux préservés d'Europe. Fondé en 1906 pour compléter la ceinture défensive de la ville d'Anvers, il est bombardé à plusieurs reprises pendant la première guerre mondiale et fait ensuite office de casernement ou de quartier général de l'armée belge.

De septembre 1940 à septembre 1944, le fort est récupéré par l'armée nazie pour servir de camp d'hébergement. Le régime instauré par les nazis diffère à peine de celui d'un véritable camp de concentration. La sous-ali-



mentation et les travaux forcés minent les corps et les esprits. Les nombreux sévices entraînent parfois la mort des prisonniers.

Perpétuer le souvenir

Au total quelque 3.500 personnes ont séjourné au fort de Breendonk, dont la moitié environ n'a pas survécu à la guerre. Le site est aujourd'hui un symbole perpétuant le souvenir des souffrances, des tortures et de la mort de toutes ces victimes. Breendonk, quoique petit en comparaison d'autres, fut un vrai camp où la barbarie nazie fut poussée à son paroxysme. La visite du fort permet aujourd'hui de perpétuer ce souvenir auprès des jeunes générations et de leur transmettre un message de tolérance, de respect et de valeurs humaines.

Travaux de rénovation à l'école Aurore

Des travaux vont être entrepris à l'école Aurore pour procéder à la dernière phase du désamiantage de l'école et à la rénovation du bâtiment principal. La commune aura ainsi assaini complètement les bâtiments de l'école. Bien qu'elle n'ait trouvé que des quantités très minimes d'amiante dans le plafonnage du bâtiment principal, la commune de Jette a décidé de procéder à son assainissement.

Le chantier de désamiantage de l'école Aurore devrait commencer fin juin-début juillet et sera réalisé en deux étapes : le désamiantage d'abord et le réaménagement des bâtiments ensuite. En même temps que le remplacement du plafonnage, cette aile de l'école bénéficiera d'une rénovation importante (installation électrique, revêtement, menuiserie intérieure, vestiaires et douches, détection incendie, etc.).

Chantier sécurisé

Avant de mettre en place le chantier, la commune attend l'accord de Bruxelles Environnement. Dès que cette dernière aura donné son feu vert, l'entreprise de désamiantage procédera à l'installation du chantier de confinement. Une fois le calfeutrage mis en place, Bruxelles Environnement vérifiera sa conformité avant le début du chantier. De même, à la fin

des travaux de désamiantage, l'agence procédera à un dernier contrôle avant d'autoriser l'enlèvement du calfeutrage. Un second entrepreneur prendra ensuite la relève pour les travaux de rénovation. La durée des travaux est estimée à 9 mois au total, mais le désamiantage sera effectué pendant l'été, en période d'inoccupation des locaux.

Classes-conteneurs

Un nouveau bâtiment préfabriqué de 8 classes accueille les enfants dont les classes ont été évacuées. Bien que peu engageant par son aspect extérieur, il offre de beaux espaces intérieurs modernes et jouissant d'une bonne isolation. Pendant la durée du chantier, des locaux conteneurs temporaires seront ajoutés sur le site pour accueillir la bibliothèque et les vélos de l'école.



Plus d'infos : Service Patrimoine communal – Véronique Pierlot – vpierlot@jette.irisnet.be

Remise des prix de la promotion sociale Des élèves récompensés pour leur travail

Le jeudi 2 mai 2013 a eu lieu la remise des prix pour les étudiants des cours communaux de promotion sociale J.L. Thys de Jette. Une belle récompense pour un investissement fort et des efforts souvent fournis en complément d'un travail et d'une vie de famille.

La cérémonie de remise des prix des cours de promotion sociale permet chaque année de remettre à tous les élèves qui ont terminé et réussi une année leur certificat de réussite. En même temps que ce dernier, les élèves ont reçu un ouvrage en lien avec la branche étudiée.

La commune de Jette soutient avec un intérêt tout particulier les cours de promotion sociale J.L. Thys qui permettent chaque année à de nombreuses personnes de trouver un emploi, de progresser dans un domaine particulier ou tout simplement de pratiquer un loisir.

Ce n'est qu'un au revoir...

Le bourgmestre et les deux échevins de l'Enseignement jettois étaient présents pour l'occasion le 2 mai dernier et ont tenu à saluer personnellement le départ à la pension de Pierre Van Nieuwenhuyzen, enseignant très apprécié de la promotion sociale, également connu comme l'auteur de « Traditions et récits populaires du Nord-Ouest de Bruxelles », un ouvrage consacré au patrimoine populaire oral de la région bruxelloise, et plus spécifiquement du Comté de Jette dont il vient d'ailleurs d'être élu président.



Sport et santé, les deux alliés de Viasano

Les mardi 14 et jeudi 16 mai, les élèves de 1^{ère} année des écoles jettoises ont participé à de belles journées sportives au centre sportif de Wemmel.

Entre exercices d'adresse, courses relais et épreuves sportives, ils ont également reçu de précieux conseils pour préparer des collations et des repas sains, grâce à une équipe dynamique. La commune de Jette attache une attention particulière à la santé et donc au sport, ainsi qu'à une alimentation saine. Elle participe depuis déjà de nombreuses années au programme Viasano.

23 juin 2013 : Charity Run Rallye d'ancêtres pour la bonne cause

Le dimanche 23 juin 2013, le Rotary Club Brussel Atomium organise son 20^{ème} Charity Run, au profit d'un centre de revalidation et d'enfants dans le besoin. La balade d'oldtimers fera une halte à 10h45 à l'Abbaye de Dieleghem, où vous pourrez admirer ces joyaux.



**CHARITY RUN
23 JUIN 2013**

**Arrêt à 10h45 à l'Abbaye de Dieleghem
Rue Tiebackx 14**

Ce Rotary Club organise chaque année une balade d'ancêtres pour la bonne cause. L'édition de cette année est une édition spéciale car le rallye fête son 20^{ème} anniversaire. Les bénéfices iront en 2013 au Centre de Traumatologie et de Revalidation, à La Tramontane qui accueille les enfants placés par le juge et à Coup de Pouce qui distribue des repas chauds dans les écoles pour les enfants dans le besoin.

Avec leurs oldtimers flamboyants, les participants effectueront un rallye à travers les trois régions, dans Bruxelles, en Wallonie et en Flandre. L'excursion se termine à Overijse, avec un barbecue et une garden party.

Vous possédez vous-même un ancêtre ? Vous pouvez alors, vous aussi, participer au rallye des oldtimers, pour 44 EUR (comprenant : déjeuner, roadbook, barbecue et boissons pendant les repas). Envoyez un mail à M. Dansart avec vos nom, adresse et numéro de téléphone, ainsi que la marque, le modèle et l'âge de votre oldtimer.

Infos et inscriptions :
0477.512.466 – e.dansart@skynet.be.

Retour en force pour Jam'in Jette Une cinquième édition réussie

Le 11 mai, malgré le mauvais temps, les festivaliers étaient au rendez-vous pour retrouver leur Jam'in Jette après une année sabbatique. Jeunes et moins jeunes ont trouvé leur compte parmi la foule de concerts et d'activités proposés par les organisateurs.



Photos Denis Danze
denisdanzephotographe.wordpress.com



Musique du monde, démonstrations d'art et de danse, jam sessions, village enfant, espaces détente, ... le festival Jam'in Jette a tout pour plaire à un large public et, cette année encore, il a rassemblé petits et grands dans le parc de la Jeunesse de Jette. Sur les 12h de musique non stop, un moment fort fut le concert de Dobet Gnahoré qui a emballé le public avec une prestation exceptionnelle. Un véritable honneur pour les organisateurs d'accueillir une artiste de sa trempe.

La piste a attiré beaucoup de monde avec ses jam-sessions, ses démonstrations de flammes, de vélo acrobatique et de danse. Joli succès aussi pour le village enfants qui a attiré pas mal de familles, ainsi que pour le village associatif qui a reçu de nombreuses visites. Le Barm'in Jette et le Miam'in Jette n'ont pas désempli de la journée et le poulet arachide, les boulettes sauces tomates et les spécialités indo-sri lankaise ont ravi les papilles des festivaliers.

Un joli succès qui a rassemblé quelque 10.000 personnes au parc de la Jeunesse de Jette pour une 5^{ème} édition plus que réussie.



Les élèves de 6^{ème} primaire face au handicap Sensibilisation, questions et rencontres

Durant le second trimestre, 5 écoles jettoises ont participé à des animations et des rencontres avec l'asbl Passe-Muraille autour du thème du handicap. Les élèves ont rencontré des personnes handicapées, ont discuté des stéréotypes liés au handicap et ont débattu de différentes questions liées au handicap, notamment via la projection du film « Intouchables ».

Les responsables et les animateurs de l'asbl Passe-Muraille ont rencontré quelque 300 élèves jettois de 6^{ème} primaire des écoles Vanhelsmont, Dieleghem, Jacques Brel, Aurore et Van Asbroeck entre les mois de février et de mai 2013. Cet organisme d'éducation permanente poursuit deux grands objectifs : améliorer les droits de la personne handicapée et favoriser l'accessibilité.

De la rencontre au débat

Au cours d'une première rencontre, les élèves ont pu discuter avec des personnes atteintes de handicaps divers et ont cherché à comprendre ce qu'est exactement le handicap, quelles en sont ses formes, comment il se vit au quotidien, ... Le 16 avril, toutes les classes ont assisté à la projection du

film « Intouchables » à Kinépolis. Les élèves avaient au préalable reçu un questionnaire qu'ils ont dû compléter à l'issue du film. Sur base de ces questions-réponses, l'asbl et le service Egalité des chances ont ensuite organisé des débats dans les classes autour des 4 grands thèmes soulevés par le film : la différence entre handicap et mobilité réduite, les problèmes de l'accessibilité et la question de l'humour. Peut-on rire de tout ? Est-ce le fauteuil roulant ou les escaliers qui causent le handicap ? Quels sont les aménagements qui facilitent la vie aux personnes handicapées ? Tous ensemble se sont posés des questions pour mieux comprendre le handicap et casser les stéréotypes qui y sont associés.



UNE INITIATIVE DE L'ÉCHEVINE DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES
CLAIRE VANDEVIERE, EN COLLABORATION AVEC L'ASBL PASSE-MURAILLE

Le club tricot-crochet de Jette Des mailles solidaires et généreuses

Saviez-vous qu'il existe à Jette un club de tricoteuses qui se rassemblent deux fois par semaine au centre culturel ? Plus qu'une passion, le tricot est aussi pour elles un acte solidaire car elles distribuent régulièrement leurs créations dans des hôpitaux, crèches ou autres structures sociales. De quoi tenir chaud au corps et au cœur des personnes dans le besoin.

Créé dans les années '80, le club de tricot jettois est avant tout une histoire de passe-temps et de rencontre. Tous les mardis et les jeudis après-midi, une vingtaine de tricoteuses de Jette et d'ailleurs, âgées de 25 à 90 ans, se retrouvent dans les locaux du centre Armillaire pour faire tinter leurs aiguilles et discuter autour d'une tasse de café. Et grâce à l'in-

vestissement de Claire Geenens, le club a aussi pris une tournure solidaire.

Du tricot pour les enfants précarisés

Les tricoteuses qui le souhaitent peuvent destiner leurs créations à la bonne cause. Bonnets, couvertures, robes, chaussons, écharpes, ... toutes ces réalisations « solidaires » destinées aux enfants sont distribuées aux familles défavorisées via des organismes et des associations telles que l'Hopital Universitaire des Enfants Reine Fabiola, le Centre de Traumatologie de Jette, la crèche sociale L'Arbre de vie, le Centre de psycho-gériatrie de Berchem-Sainte-Agathe, la Croix-Rouge, etc. Dès qu'elle dispose d'un petit stock de vêtements et accessoires en laine, Claire Geenens fait le tour des associations pour les leur déposer. Un service qui touche évidemment les personnes concer-

nées : « Ca fait quelques années que nous recevons régulièrement des pulls, moufles et bonnets pour les enfants. Les mamans sont vraiment ravies car c'est une aide non négligeable, particulièrement pendant l'hiver », raconte la directrice de L'Arbre de Vie, Latifa Senhaji. Pour financer la laine, les participantes payent une cotisation de 1 EUR par mois ou 2,5 EUR si elles veulent également profiter d'une tasse de café pendant les séances.

Si vous voulez partager un moment de détente, vous essayer à l'une ou l'autre création ou consacrer vos talents à la bonne cause, n'hésitez pas à vous manifester auprès de la responsable Claire Geenens. Le club est actif toute l'année, les mardis et jeudis après-midi de 13h30 à 16h, excepté durant le mois de juillet.

Plus d'infos : Claire Geenens – 02.460.64.23

Club tricot-crochet de Jette

Les mardis et jeudis, de 13h30 à 16h
Excepté pendant le mois de juillet
Centre Armillaire – local 210
Boulevard de Smet de Naeyer 145



Lire dans le Parc Garcet

Du 3 juillet au 21 août 2013, la commune de Jette participe à l'opération « Lire dans les parcs ». La bibliothèque francophone exportera ses livres dans le Parc Garcet, pour offrir le plaisir de la lecture vivante aux jeunes.

Le but de l'opération « Lire dans les parcs », qui a lieu à Bruxelles dans 17 communes, est d'offrir des moments de plaisir aux enfants pendant les vacances d'été. A Jette, entre le 3 juillet et le 21 août, chaque mercredi de 15h30 à 17h30, des animateurs proposeront gratuitement des lectures aux enfants dans le Parc Garcet. Et si la pluie montre son nez, les enfants pourront écouter les histoires au sec, à la bibliothèque francophone.

Bibliojette – place Cardinal Mercier, 10



« L'histoire mouvementée du voutement de la Senne » Une conférence d'Eric Demarbaix

Le samedi 22 juin, dernière conférence de la saison avec Eric Demarbaix dans le cadre du cycle « Histoires de Bruxelles ». Le président du cercle d'histoire de Bruxelles, vous invite à découvrir l'histoire de la Senne, rivière bruxelloise disparue.

Le voutement de la Senne constitue la première révolution urbanistique d'importance pour Bruxelles, copiée sur les idées du Baron Haussmann, préfet de la Seine à Paris. Pour lutter contre le choléra et ses victimes (la population pauvre pour qui l'hygiène quotidienne n'est pas une réalité), la solution ne fait aucun doute : supprimer le mal à la racine. Des techniques existent pour assainir la Senne, mais la force de conviction de Jules Anspach, appuyé par le roi Léopold II, aura raison de notre imprévisible rivière. En quelques années, la ville est donc complètement transformée et une partie de son passé millénaire enfoui à jamais.

Le 22 juin 2013 à 10h30

« L'histoire mouvementée du voutement de la Senne »

Conférence d'Eric Demarbaix

Salle communale des Fêtes - place Cardinal Mercier 10



Bibliojette sous le signe du manga

Que vous soyez fan de culture japonaise et adepte du manga ou que vous ayez envie de découvrir cette forme de bande dessinée, son univers, ses facettes, soyez les bienvenus à la bibliothèque francophone de Jette. Avec son cycle « Le manga et vous », elle vous propose deux activités japonisantes : une séance d'information « Manga, c'est quoi ça ? » (le 15 juin à 10h30) et un atelier de pliage baptisé « Origamaniac » (le 22 juin à 10h30). L'occasion de découvrir ce qui se cache sous l'encre de Chine et le papier japonais ou de vous essayer aux techniques de l'origami et du furoshiki.

« Manga, c'est quoi ça ? » (présentation d'Ivanne Fourneaux)

Le samedi 15 juin 2013 à 10h30

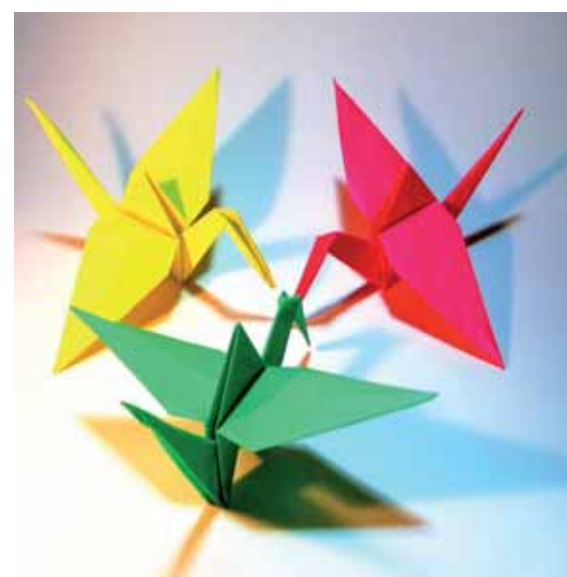
« Origamaniac » (atelier d'origami et de furoshiki)

Le samedi 22 juin à 10h30

Bibliojette – place Cardinal Mercier 10

Entrée : gratuite

Réservation souhaitée : 02.426.05.05 – bpno.jette@bibli.cfwb.be – www.bibliojette.be



Une heure de conte pour les petits

La bibliothèque francophone de Jette (place Cradinal Mercier 10) organise chaque semaine une heure de conte pour les enfants âgés de 1 à 6 ans. « L'heure du conte » a lieu tous les mercredis de 15 à 16h et l'activité est gratuite. Venez nombreux !

23 juin 2013

Classique à l'Abbaye

Tous les matins du monde : suites baroques

Le 23 juin : nouveau rendez-vous à l'agenda de Classique à l'Abbaye. Avec « Tous les matins du monde », Romina Lischka et Sofie Vanden Eynde interprètent des suites subtiles du baroque français, de Marin Marais, Monsieur de Sainte-Colombe et Robert de Visée, comme elles résonnaient à l'époque de Louis XIV. Un événement unique.

Le concept de Classique à l'Abbaye est aussi simple qu'attrayant : de la musique classique de haut niveau le dimanche matin, dans le cadre unique de l'Abbaye de Dieleghem. Fin juin, vous pourrez apprécier le duo composé de Romina Lischka et Sofie Vanden Eynde, qui donnent un souffle nouveau à la musique ancienne avec leur viole de gambe et leur théorbe. Elles présentent un concert pour les amateurs d'ensembles subtiles et de musique de chambre raffinée. Sofie Vanden Eynde et Romina Lischka sont des étoiles montantes du paysage musical. Elles forment un duo depuis leurs études à la Schola Cantorum Basiliensis. Pour la saison 2012-13, Romina Lischka a été nommée « Rising Star » par BOZAR et par le Concertgebouw d'Amsterdam,

dans la catégorie Musique ancienne. Une récompense qui lui permet de se produire dans les plus prestigieuses salles de concert européennes. Elle fut donc également invitée à l'Abbaye.

La musicalité naturelle et la connaissance infaillible de ces deux musiciennes talentueuses sont une bénédiction pour le répertoire français pour viole de gambe et théorbe, qui régnait en maître à la cour de Louis XIV. On dit au sujet de la gambe que c'est l'instrument qui se rapproche le plus de la voix humaine.

Frivolité jouissive

Que le duo s'accorde autour de Marin Marais et Jean de Sainte-Colombe, semble des plus logique. Les suites de ces compositeurs balancent entre frivolité jouissive et profondeur émotionnelle, entre joie de vivre et mélancolie. La renommée de ces deux grands personnages est due entre autres au film « Tous les matins du monde » et à sa magnifique musique réalisée par Jordi Savall. Un film qui raconte la relation entre l'élève Marais et son professeur de Sainte-Colombe.

Les compositions de ces grands maîtres français sont des œuvres centrales de la tradition musicale française des 17^{ème} et 18^{ème} siècles, et plus particulièrement des suites pour cordes de cette période. Les deux virtuoses français constituent indubitablement un des sommets de cette époque.



Les suites balancent entre frivolité jouissive et profondeur émotionnelle, entre joie de vivre et mélancolie

Classique à l'Abbaye - Tous les matins du monde : suites baroques de Romina Lischka et Sofie Vanden Eynde

**Dimanche 23 juin 2013 à 11h
(avec garderie et apéritif)**

Abbaye de Dieleghem – rue Tiebackx 14

Entrée : 10 EUR / 5 EUR (-12 ans, +65 ans, académie de musique)

Infos et réservation : cultuur@jette.irisnet.be – 02.423.13.73



Bibliothèque francophone

Exposition de dessins : Didizuka

Didizuka, de son vrai nom Cindy Bertet, est une artiste d'origine française, passionnée de dessin, principalement de bande dessinée. Elle illustre ses récits de science-fiction en mêlant techniques traditionnelles et informatiques, en fonction de ses envies et du résultat souhaité. Du jeu vidéo au dessin animé (l'Extraordinaire développement du rat bleu) en passant par le manga ou l'illustration jeunesse, Didizuka a une palette très variée. Elle a récemment réalisé un court métrage de 7 minutes en noir et blanc et relief, à l'encre de chine, intitulé Théorie des perturbations. Venez découvrir ses créations du 22 mai au 30 juin 2013 à la bibliothèque francophone de Jette.

Expo de dessins Didizuka – <http://didizuka.free.fr/>

Du 22 mai au 30 juin 2013

BiblioJette – place Cardinal Mercier 10



21 juin 2013

Un flot de concerts de jazz pour le 24^{ème} Jazz Jette June

Amateurs de musique, bloquez déjà le 21 juin dans vos agendas, date de la 24^{ème} édition du Jazz Jette June. Comme à son habitude, le JJJ propose un parcours musical varié et de qualité, dans 14 cafés, juste après le coup d'envoi qui sera donné par Zanzibar sur la place Cardinal Mercier.

Tribute to Bessie Smith

Jazz Jette June, c'est toujours la garantie d'une ambiance trépidante. A 20h, vous pourrez applaudir la prestation de Zanzibar sur la nouvelle place Cardinal Mercier. Un concert qui ravira autant le

grand public que les fins connaisseurs de jazz, grâce à une énergie festive et joyeuse qui se fait entendre dès les premières notes. Ils reprennent le répertoire de Bessie Smith, qui a fortement influencé des chanteuses célèbres telles que Billie Holiday, Sarah Vaughan, Dinah Washington, Nina Simone, Janis

Joplin et Norah Jones. Zanzibar remanie ses chansons en leur donnant des teintes mixées de jazz, blues et boogie woogie. La chanteuse congolaise Sylvie Nawasadio (ex-Zap Mama) a relevé avec succès le défi de se plonger dans les œuvres de Bessie Smith.

21 juin 2013 : Jazz Jette June
 Du Dixieland au swing jazz
 Zanzibar - Tribute to Bessie Smith
 Podium place Cardinal Mercier

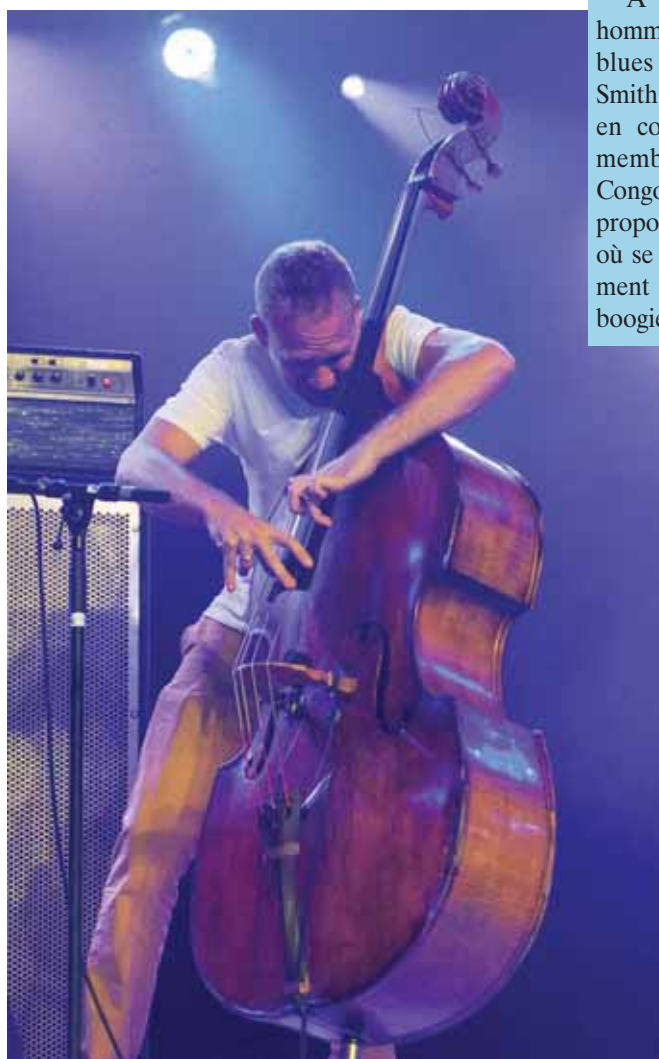
De 21h30 à 01h
 Promenade musicale
 dans 14 cafés

COPACABANA DE CUBA

Excelsior

Rue de l'Eglise Saint-Pierre 8

Copacabana de Cuba apporte à Jette les rythmes dansants de l'île caribéenne. Leur jazz est arrosé de sauce cubaine brûlante.



A 20h, Zanzibar rend hommage à la chanteuse de blues américaine Bessie Smith. Cette troupe haute en couleur, dont certains membres sont issus du Congo ou du Togo, vous propose un show vapoureux où se mêlent merveilleusement le jazz, le blues et le boogie woogie.



DICK VAN DER HAST DUO

RAQUEL GIGOT AND

SOFIA BROWN AND
THE SWEET REVENGEBreughel
Place Cardinal Mercier 23

Profitez de Sofia Brown and the Sweet Revenge à la brasserie Breughel. Le groupe interprète un style de jazz glamour, combiné à un swing de luxe.

RAQUEL GIGOT AND
DICK VAN DER HAST DUOBienvenue
Place Cardinal Mercier 30

Fan de musette ? Ne ratez pas la prestation de Raquel Gigot et Dick van der Hast. Leur swing et leur musette feront danser tout le café.

LOUISIANA DIXIE BAND

Op den Hoek
Place Cardinal Mercier 32

Le dixieland, aussi appelé hot jazz, est un style de jazz précurseur né au début du 20^{ème} siècle à la Nouvelle Orléans. Louisiana Dixie Band respecte la tradition et exécute un dixieland particulièrement rythmé.

SONORA PACHAMBO

Le Prophète
Rue Léon Theodor 191

Si vous êtes amateur des rythmes du sud, vous apprécierez le concert de Sonora Pachambo au Prophète. Avec leur salsa swinguante, ils plongeront le café dans une ambiance tropicale.

BELCH' QUARTET

Café du Parc
Rue Léon Theodor 189

Belch' Quartet rend hommage à la musique belge, en habillant les plus grandes chansons de jazz. Ils naviguent entre Arno et Brel, avec une bonne part d'improvisation.

GREG HOUBEN TRIO

Le Rayon Vert
Rue Van Huynegem 32

Découvrez la nouvelle génération des joueurs de jazz, passionnée par la note bleue. Ces musiciens fantastiques laissent les émotions et la mélodie se fondre dans leur musique qui constitue un bel hommage au jazz classique.

'BE, JUST BE'

Aux 4 Coins du Monde
Rue Léon Theodor 132

'Be, just Be' emporte une musique qui va encore un pas plus loin que le jazz. Ils inventent un nouveau style, une nouvelle couleur de jazz.

MADRUGADA

Brasserie Le Central
Place Laneau 1

Combiner jazz et rythmes du sud, c'est la spécialité de Madrugada. Le groupe défend un mix bougeant de jazz afro-brésilien et de world jazz.

ACOUSTIC ASSOCIATION

Fana's Café
Rue Léon Theodor 63

Acoustic Association produit une forme épurée et stylée de blues et de jazz, à la fois entraînante et captivante.

JR ET LES TONTONS SWINGUEUR

Taverne Le Miroir
Place Reine Astrid 24/26

Jive, jump et swing jazz. Voilà les ingrédients du cocktail détonnant servi par JR et les Tontons Swingueur. Bon appétit !



RITMO LATINO QUARTETO

New Belle Vue
Avenue de Jette 332

Ritmo Latino Quarteto débarque au café New Belle Vue avec des rythmes du sud. Avec leur jazz aux accents latins, ils assureront une ambiance brûlante.

JIHYE LEE TRIO

GC Essegem
Rue Léopold I^{er} 329

Le prix de la musique la plus originale du JJJ va sans aucun doute au

Jihye Lee Trio. Ils combinent la musique européenne et le jazz européen.

THE BRUSSEL SWING BAND

Bo Douin Café
Place Reine Astrid 25

The Brussel Swing Band emporte un jazz dans la plus pure tradition de la Nouvelle Orléans : musique swinguante et improvisation pour une expérience musicale intense.



Jette Classics 2013

Chanson, musique et expression scénique

Les élèves et les professeurs de l'académie se réjouissent chaque année de pouvoir présenter le fruit d'une année d'apprentissage devant un public d'amateurs d'art. A l'occasion de Jette Classics 2013, le 29 juin prochain, ils vous présenteront un programme musical varié mêlant classique, jazz et rock.

Première escale de ce voyage musical : le grand nord. Les élèves des cours de formation musicale, toujours fidèles au rendez-vous, interpréteront la musique de Grieg et la célèbre « Chanson de Solveig ». Ils seront accompagnés par de jeunes pianistes qui vous feront découvrir l'univers des pièces lyriques du compositeur norvégien. Préparez-vous à embarquer pour une fête de village, à croiser un promeneur solitaire ou... un troll.

Les jeunes musiciens de l'ensemble instrumental enchaîneront, avec l'enthousiasme qu'on leur connaît, sur un répertoire varié mêlant musique classique, musique de film ou chanson française, sans oublier quelques incursions dans des folklores proches ou lointains. L'ensemble de flûtes traversières, enrichi des sonorités aiguës des piccolos et bien plus graves des flûtes traversières altos et basses, fera quant à lui tourbillonner des airs issus du grand répertoire et vous surprendra avec des compositions plus actuelles. En fin de journée, place au groupe rock : les ados sortiront guitares électriques et batterie pour faire swinguer les mélodies célèbres à découvrir ou réécouter avec plaisir.

Les cours de danse s'associent également à l'événement et vous étonneront par leur créativité en multipliant les variations sur la marche et l'exploitation de l'espace dans une chorégraphie originale basée sur une partition de Steve Taxton, chorégraphe post-moderne américain de la fin des sixties.



Jette Classics
29 juin 2013

Entrée gratuite

Représentations des académies de musique
– de 18h à 20h

Place Cardinal Mercier

Concert Nuove Musiche – 21h

Eglise Saint-Pierre (place Cardinal Mercier)

Vous aussi, vous avez du talent

Vous voulez apprendre à jouer d'un instrument ? Vous êtes passionné de théâtre ? Les académies de musique communales, tant l'académie de musique G.H. Luytgaerens que son pendant néerlandophone la Jette Academie Muziek-Woord-Dans, proposent une grande variété de cours de musique, de danse ou d'art de la scène, tous donnés par des professionnels.



Prolongez le plaisir avec Nuove Musiche

Un concert mené de baguette de maître

Nuove Musiche a été fondé en 1992 par son directeur musical Eric Lederhandler. Cet ensemble veut associer l'enthousiasme juvénile de ses musiciens avec une qualité d'interprétation de haut vol. Le répertoire de Nuove Musiche est principalement composé de musique classique et prérromantique, combinée à des créations du 20^{ème} siècle.

Différentes formations ont été créées au sein de Nuove Musiche depuis 1995 : du quartet à cordes à l'orchestre symphonique. Fort de ces formations, Nuove Musiche donne plus de 40 concerts par saison, en Belgique et à l'étranger, et est régulièrement invité au Festival de Flandre, au Festival Midis-Minimes ainsi qu'au Festival de l'Eté Mosan. Il s'est produit dans d'importantes salles de concert en Belgique telles que la salle Reine Elisabeth ou le Palais des Beaux-Arts.

Avec la participation d'Esther Yoo

D'origine coréenne et née aux Etats-Unis, Esther Yoo vit en Belgique depuis l'âge de 6 ans. A 19 ans, elle a déjà joué dans de nombreux orchestres dont l'Orchestre Philharmonique d'Helsinki, l'Orchestre de Chambre Polonais, l'Orchestre de Chambre de la Corée, l'Orchestre Symphonique de Moscou et bien d'autres. Avec de nombreux prix à son actif, la jeune musicienne retient particulièrement l'attention en 2010 lorsqu'elle remporte le 3^{ème} prix de la compétition internationale de violon Sibelius. En 2011, elle intègre la classe d'Augustin Dumay à la Chapelle Musicale Reine Elisabeth de Bruxelles et



remporte le 4^{ème} prix l'année d'après lors du prestigieux concours Reine Elisabeth pour violon.

Vous pourrez l'écouter avec le Nuove Musiche à l'occasion de Jette Classics, le 29 juin dans l'église Saint-Pierre. Placé sous la direction du chef d'orchestre Eric Lederhandler, ce célèbre ensemble interprétera des œuvres de Tchaïkovsky et Sibelius. Une occasion en or, à saisir par tous les mélomanes.



Concert Nuove Musiche

Le 29 juin 2013 à 21h

Eglise Saint-Pierre (place Cardinal Mercier)

Entrée gratuite

Renseignements :

Isabelle Vincent (Communauté française)

– 02.423.13.57 – ivincent@jette.irisnet.be

Jette Stream

Apéritif musical sur la place Cardinal Mercier

Cet été, vous pourrez profiter à Jette d'un nouvel événement : Jette Stream. Du 14 juin au 20 septembre, la place Cardinal Mercier accueillera chaque vendredi soir un apéritif musical. Une manière idéale d'entamer le week-end.

La formule semble à tout niveau vouée au succès : profiter d'un apéro agréable et de concerts festifs en compagnie des amis ou de la famille, le tout entrecoupé de conversations sympa. Jette Stream débute le 14 juin dans notre commune. L'occasion parfaite pour fixer rendez-vous à ses amis et entamer le week-end en bonne compagnie.

Il y a déjà du beau monde à l'affiche : Laurent G, Monday Penny, Simon LeSaint, dj Lune, ...

Rendez-vous donc pour Jette Stream le vendredi soir, du 14 juin au 20 septembre, sur la place Cardinal Mercier.

JETTE STREAM EST UNE ORGANISATION DE LOWSOUND, À L'INITIATIVE DE L'ÉCHEVIN DE LA VIE ÉCONOMIQUE ET DES ANIMATIONS BERNARD LACROIX.

Jette Stream

Chaque vendredi soir de 17 à 22h

Du 14 juin au 20 septembre

Excepté les 23 et 30 août

Place Cardinal Mercier

Accès gratuit



Programme juin

Vendredi soir de 17 à 22h

14 juin

Ouverture officielle de la saison

Avec :

Laurent G

(Lowsound/Jette Stream/RTBF DJ expérience)

Monday Penny - Live Concert

www.mondaypenny.be

Bernard Dobbeleer

(Stricly Niceness/RTBF Classic 21/RTBF DJ expérience)

www.strictlyniceness.com (cliquer sur Crew)

Simon LeSaint

www.soundcloud.com/simon-lesaint

21 juin

Edition spéciale Jazz Jette June

Exceptionnellement de 16 à 20h

En avant première du concert sur la place (voir pages 30&31)

Avec :

DJM

DJ Lune

+ Surprise ...

28 juin

Edition spéciale Leuven - Club 106

Crisp

www.mixcloud.com/Club106/superior-blend-4/

Bjeor

www.soundcloud.com/bjeor

Collogne (Live)

www.soundcloud.com/collognemuzik

22 juin 2013 Jam à la jeugd XL

Le 22 juin aura lieu une nouvelle édition de Jam à la jeugd XL, une fête de quartier à laquelle tous les Jettois, jeunes et vieux, sont invités pour découvrir le travail de la maison de jeunes De Branding à Jette. Avec, comme décor, la place Cardinal Mercier rénovée.

Au programme : grand barbecue, open jam session/micro, démonstration de l'atelier hip-hop (tous les mercredis du mois de mai, à la maison de jeunes de Branding), une exposition sur le travail de la maison de jeunes de Branding et les plans de construction de la nouvelle maison de jeunes, l'inauguration de la cour de la maison de jeunes (peinte par de jeunes artistes de graffitis jettois) et l'ouverture de la terrasse d'été de la maison de jeune de Branding. Suffisamment d'activités pour faire du 22 juin une journée palpitante.

Les inscriptions au barbecue se font par mail à debranding@yahoo.com. Pour 8 EUR, vous recevez 3 morceaux de viande, divers accompagnements, du pain et de la sauce. Les accompagnements seront préparés par les jeunes de la maison de jeunes, en collaboration avec les seniors du seniorencentrum Brussel, dans le cadre du projet intergénérationnel ZOdoende.

JAM A LA JEUGD XL EST UNE ORGANISATION DE LA MAISON DE JEUNES DE BRANDING, EN COLLABORATION AVEC L'ASBL KWA, AVEC LE SOUTIEN DE L'ÉCHEVINE DE LA COMMUNAUTÉ FLAMANDE BRIGITTE GOORIS



Jam à la jeugd XL

22 juin 2013 de 15h à 1h

Maison des jeunes De Branding - Place Cardinal Mercier

A l'approche de l'été, le Rayon Vert sort le grand jeu

14 juin 2013

Soirée jeux

Le Rayon vert s'allie au magasin de jeux Sajou pour vous proposer, tous les 3^{èmes} vendredis du mois, une soirée jeux de société. L'occasion de tester de nouveaux jeux dans une ambiance conviviale et sous les conseils avisés de vrais spécialistes. Et, comme de coutume, le bar et la cuisine seront ouverts.

14 juin à 20h

Soirée jeux de société

Entrée : 4 EUR (enfants - 12 ans : 2,50 EUR)



21 juin 2013

Jazz Jette June : Greg Houben Trio

Le Rayon Vert collabore avec le Centre culturel de Jette pour le Jazz Jette June et accueille le Greg Houben Trio sur sa scène. Greg Houben (trompette, bugle, chant), Victor Da Costa (guitare) et Samuel Gerstmans (contrebasse) délivrent avec talent un jazz d'hier et d'aujourd'hui où émotion et mélodie sont à l'ordre du jour malgré les impressionnantes prouesses techniques du trio.

21 juin à 20h

Entrée : gratuit



Du 1^{er} au 5 et du 8 au 12 juillet 2013

Stages culinaires pour les enfants

Vous cherchez une occupation intelligente, créative et éducative pour vos enfants de 8 à 12 ans ? Le Rayon Vert propose un apprentissage ludique des techniques de base de la cuisine, de la dégustation de nouvelles saveurs et de l'imagination culinaire, avec sensibilisation à l'alimentation durable.

De 9 à 17h (garderie gratuite de 8 à 9h et de 17 à 18h)

Prix : 150 EUR/semaine (matériel et repas inclus)



Le Rayon Vert
- rue Van Huynegem 32

• Renseignements et réservations : 02.420.21.26
- lerayonvert@skynet.be - www.lerayonvert.be

Le Centre culturel de Jette



Du 3 au 9 juin 2013 Exposition / Ateliers dessins des 4 à 16 ans

Cette traditionnelle expo de fin de saison est ouverte au grand public et présente les réalisations de l'atelier « Art'Color » animé par Chantal Farin, ainsi que des ateliers « Picollo », « Intermezzo », « Picasso » et « Perfectio » animés par Nathalie Vanhauwermeiren. L'occasion de rencontrer les animatrices et d'inscrire vos enfants pour la saison prochaine.

**Du 3 au 9 juin 2013 de 14 à 18h
(fermé le dimanche)**

Centre Armillaire

Entrée : gratuit

Mercredi 12 juin 2013 Ciné club / Amour

Le Soukrai vous propose d'assister à la projection de « Amour », un film de Michael Haneke avec Jean-Louis Trintignant, Emmanuelle Riva, Isabelle Huppert. Anne et Georges, octogénaires parisiens, professeurs de musique retraités, vivent une existence douce et harmonieuse dans leur appartement bourgeois. Jusqu'au jour où Anne est victime d'un AVC qui la laisse à demi paralysée. Elle fait promettre à Georges de ne pas être placée dans une maison de soins et veut coûte que coûte rester chez elle... Se pose alors pour le mari l'angoissante question : comment gérer au quotidien l'inexorable déchéance physique de sa femme ?

Mercredi 12 juin 2013 à 20h

Centre Armillaire

Entrée : 3 EUR



Jusqu'au 9 juin 2013 Expo de dessins de presse / Le roi est nu !

Sur le ton de la fausse naïveté et de l'humour, le caricaturiste nous fait voir ce que tout le monde pense mais n'ose dire, comme l'enfant qui déclare dans le conte d'Andersen que « Le roi est nu », alors que tout le monde fait semblant de ne pas s'en apercevoir. Un crime de lèse majesté ? A chacun son jugement, nous sommes en démocratie. Le Centre culturel de Jette invite la crème des caricaturistes de presse pour une exposition sur le thème de la royauté. Avec des œuvres de **Kroll, Samuel, Sondron, duBus, Clou et Cécile Bertrand.**

Jusqu'au 9 juin 2013

Ma-ve de 10 à 12h et de 14 à 17h;
sa-di de 14 à 18h

**Abbaye de Dieleghem, rue Tiebackx 14
- 1090 Jette**

Entrée : gratuit



Stages d'été pour les enfants de 4 à 12 ans

Dessin, illustration, modelage, croquis, impression sur t-shirt, peinture ou collage, vos enfants partiront dans des contrées lointaines et découvriront la mythologie hindoue au cours de la première semaine et les petites histoires d'Hector le dragon au cours de la deuxième semaine de stage.

Du 19 au 23 août 2013 : En Inde à dos d'éléphant (avec sortie au parc Pairi Daiza)

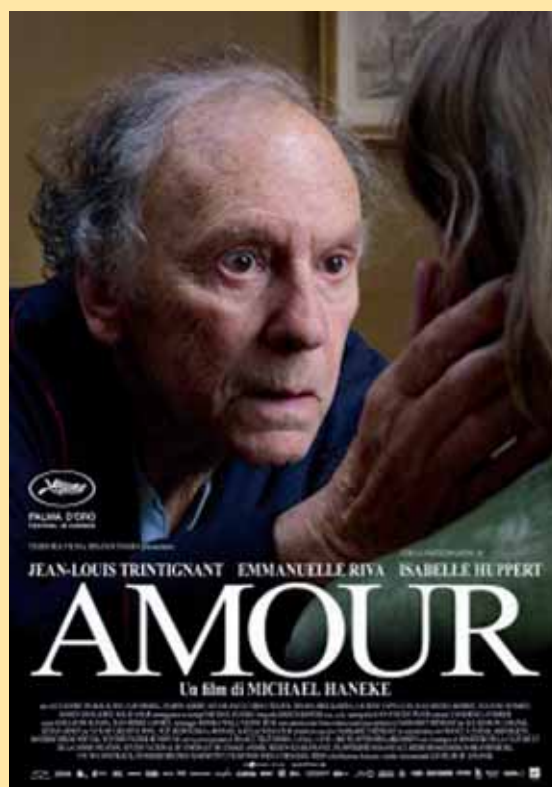
Du 26 au 30 août 2013 : Les petites histoires d'Hector le dragon

De 9h30 à 16h (garderie gratuite à partir de 8h et jusqu'à 18h, sauf le vendredi)

Prix : 90 EUR (2 enfants : 170 EUR - 3 enfants : 240 EUR)

Infos et inscriptions : 02.426.64.39

Centre Armillaire - Boulevard de Smet de Naeyer, 145 à Jette



Centre Armillaire :
145 bd de Smet de Naeyer
Renseignements, préventes et
réservations : Centre culturel
de Jette - 02.426.64.39

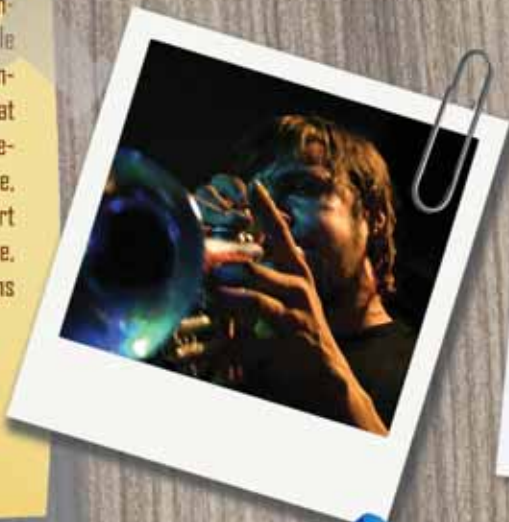
Retrouvez le programme complet du mois de juin sur le site internet du Centre culturel de Jette www.ccjette.be et dans le journal « Demain ».

AGENDA

Jusqu'au 30 juin 2013 Expo de dessins Didizuka

Didizuka, de son vrai nom Cindy Bertet, est une artiste d'origine française, passionnée de dessin, principalement de bande dessinée. Elle illustre ses récits de science fiction en mêlant techniques traditionnelles et informatiques, en fonction de ses envies et du résultat souhaité. Du jeu vidéo au dessin animé (l'Extraordinaire développement du rat bleu) en passant par le manga ou l'illustration jeunesse, Didizuka a une palette très variée. Elle a récemment réalisé un court métrage de 7 minutes en noir et blanc et relief, à l'encre de chine, intitulé Théorie des perturbations. Venez découvrir ses créations jusqu'au 30 juin 2013 à la bibliothèque francophone de Jette.

➔ Expo de dessins Didizuka
Jusqu'au 30 juin 2013
Bibliojette - place Cardinal Mercier 10



21 juin 2013 Jazz Jette June

Amateurs de musique, bloquez déjà le 21 juin dans vos agendas, date de la 24ème édition du Jazz Jette June. Comme à son habitude, le JJJ propose un parcours musical varié et de qualité, dans 14 cafés, juste après le coup d'envoi qui sera donné par Zanzibar sur la place Cardinal Mercier. Jazz Jette June, c'est toujours la garantie d'une ambiance trépidante. Découvrez le programme sur les pages 30 & 31.

➔ Jazz Jette June
21 juin 2013
Place Cardinal Mercier
& promenade musicale dans 14 cafés

23 juin 2013 Classique à l'Abbaye : Romina Lischka et Sofie Vanden Eynde

Le 23 juin : nouveau rendez-vous à l'agenda de Classique à l'Abbaye. Romina Lischka et Sofie Vanden Eynde interprètent des suites subtiles du baroque français, de Marin Marais, Monsieur de Sainte-Colombe et Robert de Visée, comme elles résonnaient à l'époque de Louis XIV. Un événement unique. Les compositions de ces grands maîtres français sont des oeuvres centrales de la tradition musicale française des 17^{ème} et 18^{ème} siècles, et plus particulièrement des suites pour cordes de cette période. Les virtuoses français constituent indubitablement un des sommets de cette époque.

➔ Classique à l'Abbaye : Romina Lischka et Sofie Vanden Eynde
Dimanche 23 juin 2013 à 11h (avec garderie et apéritif)
Abbaye de Dieleghem - rue Tiebackx 14
Info : page 29



Chaque vendredi soir de 17 à 22h Du 14 juin au 20 septembre Jette Stream

Cet été, vous pourrez profiter à Jette d'un nouvel événement : Jette Stream. Du 14 juin au 20 septembre, la place Cardinal Mercier accueillera chaque vendredi soir un apéritif musical. Une manière idéale d'entamer le week-end. La formule semble à tout niveau vouée au succès : profiter d'un apéro agréable et de concerts festifs en compagnie des amis ou de la famille, le tout entrecoupé de conversations sympa. Jette Stream débute le 14 juin dans notre commune. L'occasion parfaite pour fixer rendez-vous à ses amis et entamer le week-end en bonne compagnie.

➔ Jette Stream
Apéritif musical sur la place Cardinal Mercier
Chaque vendredi soir de 17 à 22h
Du 14 juin au 20 septembre, excepté les 23 et 30.08
Place Cardinal Mercier
Accès gratuit

Uroborus Schilder- en sculptureatelier Ter Kameren

Dans le cadre de son activité de promotion de l'art contemporain, l'Atelier 340 Muzeum consacre un mois pour soutenir les jeunes artistes en travaillant avec les écoles supérieures d'art en Belgique. L'atelier de peinture et l'atelier de sculpture de La Cambre exposeront du 1 au 8 juin et du 14 au 16 juin 2013.

➔ Atelier de peinture et de sculpture de La Cambre
Du 1 au 8 juin (atelier de peinture)
Du 14 au 16 juin (atelier de sculpture)
Atelier 340 Muzeum
drève de Rivieren 340
www.atelier340muzeum.be



LIRE DANS LES PARCS
du 3 juillet au 21 août 2013
Parc Garcet
Info:
pagina 28